

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU SDEF

Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère

2017



L'ÉNERGIE
AU SERVICE DU TERRITOIRE

SOMMAIRE

p 4 - 7 | **Au fil des mois**

p 8 - 11 | **L'organisation au service du territoire**

- Rôle territorial des élus
- Comités territoriaux
- Les nouveaux statuts du syndicat
- Le rôle de la Commission consultative des services publics locaux
- Commission des finances

p 12 - 25 | **Une équipe à votre écoute**

- L'équipe du SDEF
- Pôle administratif et comptable
- Pôle énergie et éclairage public
- Pôle Système d'Information Géographique
- Pôle juridique
- Pôle technique

p 26 - 29 | **La compétence électricité**

- Le contrôle de concession
 - > Patrimoine
 - > Domaine clientèle
 - > Audit PEB externalisés
 - > Bilan 2017 du PEIM

p 30 - 33 | **La compétence communications électroniques**

- Les enfouissements coordonnés de réseaux
- La montée vers le très haut débit
- La fibre optique jusqu'aux habitations, FTTH

p 34 - 35 | **La compétence éclairage public**

- Présentation
- La maintenance
- Les diagnostics

p 36 - 37 | **La compétence gaz**

- Les nouveaux transferts de compétence
- La concession de Cléder - Plouescat
- La concession d'Henvic
- La concession de Clohars Carnoët et Moëlan-sur-Mer

p 38 - 45 | **La transition énergétique**

- Le photovoltaïque
- La mutualisation des certificats d'économie d'énergie
- Les bornes de recharge pour véhicules électriques
- Le stockage de l'énergie
- L'achat groupé d'énergie en électricité
- Un réseau de stations-service pour les véhicules au gaz naturel
- Le projet ICE

p 46 - 49 | **Les moyens**

- Le budget
- La taxe sur la consommation finale d'électricité

p 50 | **Les leviers de la communication**

p 51 | **Lexique**

Directeur de la publication : Antoine Corolleur - *Co-directeur de la publication* : Jacques Monfort
Rédaction : les services du SDEF : Laurence Le Velly, Marie-Laure Poulmarc'h, Anais Belleil, Katell Le Roy-Marshall, Morgane Boulière, Christian Hénaff, François Jeffredo, Didier Rochard, Laurent Rezette, Jacques Monfort / Ouest Reporters - *Conception graphique* : Ouest Reporters
Charte graphique : FNCCR - *Crédits photos* : SDEF / Ouest Reporters - *Impression* : PRIM (Brèlès) -
Journal imprimé dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.



ÉDITO

En 2017, l'activité du SDEF (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) a été importante dans nos différents champs d'interventions. Nous sommes une structure en pleine évolution dans les domaines de l'énergie et de l'innovation, secteurs en plein bouleversement.

Nous accompagnons au quotidien les collectivités dans leurs projets d'aménagement au travers de nombreux travaux d'extension, de renforcement des réseaux électriques, d'amélioration esthétique des lignes aériennes, d'éclairage public et de communications électroniques, accessoirement d'eau potable, d'assainissement, de voirie et de desserte en gaz via des délégations de service public suite aux transferts de compétences des communes.

Après avoir mené à bien les dessertes en gaz des communes de Henvic, Cléder et de Plouescat, nous avons engagé la desserte des communes de Clohars Carnoët et de Moëlan-sur-Mer avec la signature du contrat de concession avec GRDF. Les travaux de pose des 20 km de réseaux sont en cours pour renforcer l'attractivité économique du territoire et permettre, nous l'espérons, d'injecter du biométhane.

Nous mettons nos compétences au service de nos adhérents que ce soit au titre de l'optimisation de l'éclairage public et de sa performance, de la collecte des certificats d'économie d'énergie, des partenariats avec les communes pour le portage de projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux, des groupements d'achat de gaz, d'électricité, de l'installation des bornes de recharge des véhicules électriques, etc.

Au travers des nouveaux statuts qui viennent d'être approuvés par arrêté préfectoral, j'ai souhaité renforcer nos liens avec les EPCI en leur permettant d'adhérer aux compétences optionnelles et de participer à la gouvernance du SDEF.

Dans le cadre de la loi TECV (...) du 18 août 2015, le SDEF sera amené à fortement développer ses actions et activités. C'est pourquoi les nouveaux statuts ont introduit de nouvelles possibilités dans le domaine des réseaux de chaleur, de la mobilité durable (notamment le GNV et l'hydrogène), la contribution à des projets de déploiement de réseaux électriques intelligents ou de dispositifs de gestion optimisée de stockage et de transformation des énergies, et la participation à des projets favorisant l'autoconsommation.

Nous pourrions également intervenir dans le domaine des objets connectés et des réseaux radios.

Le SDEF pourra par ailleurs assister les communes dans le déploiement de panneaux d'information, de vidéo-protection, de signalisation lumineuse, d'affichages lumineux, de radars pédagogiques, de sonorisation...

En 2017, nous avons décidé de créer la société d'économie mixte "ÉNERGIES EN FINISTÈRE" ce qui constitue une action opérationnelle de mise en œuvre des objectifs du SDEF dans le domaine de la transition énergétique et notamment le développement des énergies renouvelables. Véhicule juridique et financier des collectivités locales et territoriales, cette société d'économie mixte permet d'associer des acteurs publics et privés pour développer des projets énergétiques sur le territoire, tout en garantissant la maîtrise de ces projets par les collectivités et leurs groupements.

Je tiens à remercier les membres du bureau et du comité qui accompagnent les évolutions du SDEF, pour leur implication et leur volontarisme, mais aussi l'ensemble du personnel qui met en œuvre nos décisions quotidiennement. Je souhaite que la lecture de ce rapport vous apporte une bonne ou une meilleure connaissance du SDEF qui fournit quotidiennement son énergie au service du territoire.

Bonne lecture,



Antoine Corolleur
Président du SDEF

2017 - AU FIL DES MOIS

JANVIER

Réunion publique pour le développement du réseau de gaz naturel à Plouescat

Une centaine de personnes ont participé à la réunion publique organisée conjointement par GRDF, le SDEF et la municipalité de Plouescat en janvier pour présenter le tracé provisoire du réseau de gaz naturel dans le bourg et apporter toutes les explications techniques nécessaires à un raccordement au réseau principal.



FÉVRIER

Inauguration de l'éclairage public à Ouessant

Le 9 février 2017, le président du SDEF a inauguré le nouvel éclairage public à LED d'Ouessant en présence de Denis Palluel, Maire de l'île et Président de l'association des îles du Ponant. Le SDEF a procédé au renouvellement complet des points lumineux, soit 118 lampadaires concentrés dans le bourg de Lampaul et 6 armoires de commande. Cette installation aux normes, performante, moderne et économe en énergie grâce à l'utilisation d'ampoules led permettra à la commune de diviser par 4 sa consommation énergétique et de dégager une économie annuelle de 3 000 euros (prévision sans télégestion). L'éclairage au led réduit également les coûts de maintenance car la durée de vie de l'appareillage est bien supérieure.



MARS

L'idée de la création d'une SEM est actée

La Société d'Économie Mixte « Énergies en Finistère » associant des acteurs privés et publics aurait pour objectif d'accompagner la mise en œuvre de la transition énergétique en Finistère dans le respect des objectifs définis dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment, le développement des sources d'énergies renouvelables. Cette SEM sera dotée d'un capital de 4 millions d'euros provenant des partenaires bancaires et du syndicat.

Lancement de la DSP Clohars-Carnoët/Moëlan-sur-Mer



Réunion publique d'information à Moëlan-sur-Mer le 23 mai 2018

Suite au transfert de la compétence de distribution publique de gaz par les communes de Clohars-Carnoët et Moëlan Sur Mer, le SDEF a engagé une procédure de mise en concurrence dans le cadre des règles de la délégation de service public pour desservir en gaz les deux communes. La desserte en gaz est une demande ancienne qui émane notamment des entreprises Capitaine Cook et Ardagh. Ce projet pérenniserait l'activité des deux industriels, employant actuellement 350 salariés sur le territoire.

La desserte de gaz permettra aussi d'alimenter 36 clients tertiaires (batiments communaux, écoles, maison de retraite...) et 450 clients résidentiels.

Les travaux consistent à réaliser un réseau d'amener de 14 km et un réseau de desserte de 11,7 km sur Moëlan sur Mer et sur Clohars Carnoët.

Le coût des travaux s'élèvera à 2 200 k€. Les travaux commenceront aux printemps 2018.

AVRIL

Groupement d'achat d'énergie en électricité

Le 1^{er} avril 2017, le marché de fourniture et d'acheminement d'électricité inférieur à 36 kVA a pris effet. Il regroupe 7 880 sites finistériens pour une consommation de 60 GWh par an.

MAI

Inauguration du réseau de gaz à Cléder

Le président du SDEF a inauguré le plus important projet de DSP dans le domaine du gaz réalisé en France, le réseau de gaz de la concession de Cléder - Plouescat. Le SDEF a souhaité porter le projet pour maintenir les 350 emplois générés par les serres du Pays Léonard et permettre aux serristes de développer la cogénération au sein de leurs exploitations.

Le syndicat a délégué la construction et l'exploitation de 42 km de réseaux de distribution de gaz naturel à GRDF. 18 mois de travaux ont été nécessaires pour raccorder plus de 130 foyers, 14 entreprises, 7 bâtiments publics et des producteurs maraîchers. Ce projet, au coût global de près de 4,8 millions, est financé grâce à l'implication du Haut Léon Communauté, des communes de Plouescat et de Cléder, des serristes, du Conseil départemental du Finistère, de la Région Bretagne et du SDEF.

Les travaux de desserte du bourg de Cléder ont débuté

fin mai 2016. Trois entreprises ont été retenues pour réaliser ces travaux : TPES (St Segal), Lagadec et Le Du. Les travaux avaient pour objectif de construire environ 9km de réseau MPB Pe 125 et 63, dans la zone agglomérée de Cléder. Les travaux se sont achevés tout début 2017 et les premiers clients ont été alimentés début octobre.



JUIN

Inventaire du FACE

Le 16 Juin 2017, s'est tenue la Conférence sur l'Inventaire du FACE (2015-2016) sous la présidence de la DDTM en présence d'ENEDIS et du SDEF. Il a été noté la « bonne collaboration entre les différents acteurs pour parvenir aux objectifs de sécurisation des réseaux ». Les conclusions de cette conférence sont prises en compte par le FACE dans l'attribution de ses fonds pour les années 2018 et 2019.

4^e édition du Sdéfi Jeunes

Pour la 4^e année, le SDEF a organisé son concours écocitoyen, le Sdéfi jeunes, ouvert à toutes les écoles primaires, les centres de loisirs, les collèges, les lycées et les établissements secondaires du département. 500 élèves ont visité l'exposition permanente de Landivisiau ou la version nomade dans le courant de l'année

scolaire 2016-2017. La version itinérante a été à la rencontre du jeune public dans les communes de Pont-Aven, Plonéour-Lanvern, Plouhinec, Ergué-Gabéric, Plozevet, Briec, St Pabu, Lesneven, Ouessant et enfin Ploumoguier.

Quatre groupes d'élèves ont joué aux apprentis scientifiques avec les Petits Débrouillards tandis que deux autres groupes ont visité le barrage du Drennec. 100 élèves ont réalisé un travail sur le thème de la transition énergétique et ont mené une réflexion sur les énergies de demain.

Le jury présidé par le scientifique breton en biologie marine, Pierre Mollo, a décerné les 1^{ers} prix pour cette 4^e édition :

- aux élèves de CM2 des TAP de l'école de l'Aber Benoît à St Pabu dans la catégorie 1 « école primaire, TAP, centre aéré » pour son éco-jeu de plateau sur les énergies renouvelables.
- aux élèves de CM2 de l'école Yves de Kerguelen et de 6^{ème} du Collège Pierre Stéphan de Briec dans la catégorie 2 « collège, lycée, MFR » pour sa maquette commune de cogénération et d'aquaponie. Ils ont représenté le Sidepaq de Briec et les serres de tomates qui valorisent l'énergie de l'usine d'incinération.



2016 - AU FIL DES MOIS

JUILLET

Mise en service de l'écloserie de l'Île de Sein

L'installation photovoltaïque de l'écloserie de l'île de Sein a été mise en service le 10 juillet 2017 pour une puissance installée de 91 kWc. Elle produira 82 000 kWh d'électricité par an.



AOÛT

Mise en service de l'installation photovoltaïque sur la toiture du gymnase d'Ouessant

L'installation photovoltaïque sur la toiture du gymnase de l'île d'Ouessant a été mise en service le 31 août 2017 pour une puissance installée de 51 kWc. Elle produira 58 000 kWh d'électricité par an.



SEPTEMBRE

1er Breizh Electric Tour en Bretagne

Les 15 et 16 septembre 2017, le SDEF a organisé le Breizh Electric Tour en partenariat avec les trois autres syndicats bretons. Il s'agit du premier rallye breton de voitures électriques qui a fait étape à Quimper, Landivisiau et Saint-Martin-des-Champs et réunit 72 véhicules.



Développement du GNV en Finistère

Dans le cadre de la poursuite du projet de déploiement d'un réseau de stations GNV sur le territoire finistérien, une réunion d'information s'est tenue le 8 septembre à Saint-Martin-des-Champs. Cette réunion a permis à GRDF d'informer sur les avantages du GNV, de présenter le projet régional Bretagne Mobilité (Bio)GNV qui devrait aider les transporteurs dans la conversion de leur flotte et permettre d'avancer sur le projet de station envisagé à Saint-Martin-des-Champs et de recueillir les premiers engagements de transporteurs.



OCTOBRE

Les objets connectés au Juch

En octobre 2017, le SDEF et la société Nexiode sont lauréats de l'appel à projet « Expérimentation d'innovations numériques » lancé par la région Bretagne pour son projet « Smart City ». Le projet a pour objectif de tester un outil de télégestion innovant sur l'éclairage public de la commune du Juch'h.

NOVEMBRE

Carrefour professionnel Breizh Transition

Aux côtés des 70 exposants institutionnels et privés, le SDEF/Territoire d'énergie Finistère était partenaire officiel de cette 2^e édition du Carrefour Breizh transition. Ce salon s'adressait cette année aux décideurs et aux responsables de projets des collectivités et des secteurs industriels, aux investisseurs, promoteurs, sociétés de conseils et bureaux d'études de tous les secteurs d'activité (énergie, bâtiment, transport, agriculture, industries...). Le SDEF a piloté une table ronde sur le thème du « Bouquet de solutions pour une Mobilité durable ». Le salon a accueilli le Ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot.



Adoption des nouveaux statuts du SDEF

Lors de la réunion du Comité syndical en date du 13 novembre 2017, l'assemblée délibérante du SDEF a décidé de modifier ses statuts. Les nouveaux statuts ont introduit de nouvelles possibilités dans le domaine des réseaux de chaleur, de la mobilité durable (notamment le GNV et l'hydrogène), la mise en œuvre d'un service de flexibilité local sur des portions du réseau de distribution d'électricité en vue d'optimiser localement la gestion des flux d'électricité, le déploiement ou la contribution à des projets de déploiement de réseaux électriques intelligents ou de dispositifs de gestion optimisée de stockage et de transformation des énergies, et la participation à des projets au titre de l'autoconsommation.

Adoption du nouveau règlement financier

Le nouveau règlement financier du SDEF applicable sur l'ensemble du territoire a été revu et adopté lors du Comité syndical du 13 novembre 2017 pour les années 2018-2019-2020.

DÉCEMBRE

Énergie photovoltaïque à Plougasnou

L'installation photovoltaïque du Gymnase de Plougasnou a été mise en service le 19 décembre 2017 pour une puissance installée de 100 kWc. Elle produira 111 000 kWh d'électricité par an.



Élection à la présidence du Pôle Énergie Bretagne

Jean Gaubert, président du Syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor, a été élu à la présidence du PEBreizh le 1er décembre 2017. Il succède ainsi à Didier Nouyou, président du SDE 35, qui a exercé cette fonction durant 1 an.



Jean Gaubert, président du SDE22 et du PEBreizh entouré de Jo Brohan, président de Morbihan énergies, Antoine Corolleur, président du SDEF, et Didier Nouyou, président du SDE35

L'ORGANISATION AU SERVICE DU TERRITOIRE

RÔLE TERRITORIAL DES ÉLUS

Le bureau du SDEF est constitué de 14 membres : le président et 13 vice-présidents. Chaque vice-président dispose d'une délégation territoriale conformément à la carte ci-contre.

des communications électroniques et des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Jérôme Ronvel est en outre chargé des finances et Hervé Herry



Président

Antoine Corolleur

Vice-présidents

Jérôme Ronvel : Comité territorial (CT) Lesneven-Landerneau

Hervé Herry : CT Briec de l'Odet, Steir Odet-Quimper, Pays Fouesnantais

François Hamon : CT Taulé, Lanmeur, Morlaix, Plougonven, St Thégonnec

Joël Derrien : CT Bannalec, Quimperlé, Riec-sur-Belon

Didier Pluvinage : CT Ploudalmézeau, Saint-Renan

René Souben : CT Cap Sizun-Douarnenez, Audierne

Jean-Yves Le Page : CT Crozon, Locronan

Pierre Jollé : CT Pays des Abers et la Côte des Légendes

José Le Guélaiff : CT Châteauneuf du Faou, Huelgoat-Carhaix

Raymond Le Guen : CT Daoulas, Le Faou-Châteaulin

Jacques Rannou : CT Rosporden, Concarneau-Pont-Aven

Marie-Claire Hénaff : CT Cléder, Landivisiau-Sizun, Saint Pol de Léon

Stéphane Le Doaré : CT Haut Pays Bigouden, Pays Bigouden Sud



COMITÉS TERRITORIAUX



Comités territoriaux

Sources : SDEF 2017, IGN 2017
Carte éditée le 25/03/2016 - © SDEF

CALENDRIER DES RÉUNIONS

JANVIER	AVRIL	JUIN	DÉCEMBRE
<ul style="list-style-type: none"> 19 janvier - CT Cap Sizun/Douarnenez 26 janvier - CT d'Audierne 31 janvier - CT de Ploudalmézeau 	<ul style="list-style-type: none"> 4 avril - CT Locronan 20 avril - CT Quimper CT Riec-sur-Belon 	<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} juin - CT Pays des Abers 	<ul style="list-style-type: none"> 6 décembre - CT Lesneven/Landerneau 7 décembre - CT Bannalec CT Pont-Aven / Concarneau CT Rosporden CT Quimper CT Riec-sur-Belon
FÉVRIER	MAI	JUILLET	<ul style="list-style-type: none"> 12 décembre - CT Cléder 14 décembre - CT Saint-Pol-de-Léon 15 décembre - CT Daoulas CT Le Faou CT Locronan CT Crozon CT Pays Bigouden sud SIVU Haut Pays Bigouden
<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} février - CT Pays Bigouden sud 17 février - CT Châteauneuf du Faou 	<ul style="list-style-type: none"> 10 mai - CT Lesneven/Landerneau 11 mai - CT Bannalec CT Pont-Aven/Concarneau CT Rosporden CT Daoulas CT Le Faou 	<ul style="list-style-type: none"> 7 juillet - CT Cléder 10 juillet - CT Saint-Pol-de-Léon CT Bric CT Steir-Odet/Quimper 	<ul style="list-style-type: none"> 19 décembre - CT Landivisiau/Sizun
MARS	NOVEMBRE		
<ul style="list-style-type: none"> 1^{er} mars - SIVU Haut Pays Bigouden 30 mars - CT Crozon 	<ul style="list-style-type: none"> 18 mai - CT Rosporden CT Le Faou 	<ul style="list-style-type: none"> 29 novembre - CT Landivisiau/Sizun 	

LE SDEF, AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

Pour chaque territoire, les élus représentants des communes se réunissent deux fois par an en Comités Territoriaux en la présence du vice-président en charge du secteur.

Programmes de travaux

Ces Comités permettent aux chargés d'affaires du SDEF de faire le point sur l'avancement des travaux des programmes passés ou en cours aussi bien dans le domaine de l'électrification (extensions, renforcements, enfouissements et sécurisation), de l'éclairage public ou des communications électroniques. Même si les occasions d'échanger avec les communes ne manquent pas tout au long de l'année, les Comités permettent de prendre en considération l'ensemble des doléances des élus et de leurs projets tout en restant en adéquation avec les possibilités financières du secteur.

Rapports d'activités du SDEF et de maintenance d'éclairage public

Lors de ces Comités, le rapport d'activité du SDEF est présenté aux élus. Il est auparavant transmis à toutes les communes adhérentes. Les différentes missions, aides et conseils que le SDEF peut apporter aux communes, tant dans le domaine des réseaux comme de la transition énergétique sont présentés. Cela permet

aux élus de prendre pleinement connaissance des compétences et des services du SDEF mis à leur disposition.

Pour les communes ayant transféré leur compétence maintenance éclairage public, le rapport annuel de maintenance est aussi présenté et distribué aux communes. Il reprend les différents actes de maintenance de l'année passée et présente aussi un programme de rénovation et de remise aux normes des équipements d'éclairage public. Les modifications du règlement financier y sont aussi présentées et expliquées.

COMMUNES NOUVELLES

Au 1^{er} janvier 2017, deux communes nouvelles ont été créées en Finistère :

- Milizac-Guipronvel, d'une fusion des communes de Milizac et de Guipronvel.
- Plounéour-Brignogan-Plages, d'une fusion des communes de Plounéour-Trez et de Brignogan-Plages.

LES NOUVEAUX STATUTS DU SYNDICAT

Lors de la réunion du comité syndical en date du 13 novembre 2017, le Président a proposé que les statuts du SDEF soient modifiés et complétés. Les nouveaux statuts ont été notifiés début décembre 2017 à tous les adhérents du SDEF et ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral n° 2018106-0002 en date du 16 avril 2018.

➤ Nouveau mode de représentativité

Les nouveaux statuts doivent permettre aux EPCI à fiscalité propre d'adhérer à une ou plusieurs compétences optionnelles et prévoit donc un nouveau mode de représentativité.

➤ Réseaux publics de chaleur et/ou de froid

Ces nouveaux statuts introduisent également une nouvelle compétence optionnelle relative aux réseaux publics de chaleur et/ou de froid.

Celle-ci comprend notamment :

- la maîtrise d'ouvrage d'installations de production et de distribution de chaleur (bois, géothermie, gaz, etc...) et/ou de froid ;
- la passation, avec les entreprises délégataires, de tous actes relatifs à la délégation du service public de la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur et/ou de froid ou, le cas échéant, l'exploitation du service en régie ;
- la représentation et la défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les exploi-

tants de ces réseaux ;

- la réalisation d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergies de réseau de chaleur dans les conditions prévues à l'article L2224-34 du CGCT.

➤ Nouvelles interventions dans la transition énergétique

Les statuts entérinent enfin l'intervention du SDEF dans toute activité liée à la transition énergétique :

- participation à l'élaboration des plans climat-air-énergie territoriaux ;
- intervention dans l'élaboration d'un schéma départemental d'implantation de station de GNV (gaz naturel pour véhicules) et/ou hydrogène. Il peut également agir pour la création, l'entretien et l'exploitation de ces stations de GNV (gaz naturel pour véhicules) et/ou d'hydrogène ;
- participation à la promotion et au développement des usages numériques pour une gestion intelligente de l'énergie notamment l'assistance et l'accompagnement de projets de toute nature voire expérimentaux au titre de l'innovation (par exemple Smarts Grids, mobilité intelligente) en

cohérence avec les infrastructures de réseaux d'énergie au titre de la mutualisation ;

- réalisation de toutes les études générales ou spécifiques corrélatives aux systèmes communicants et/ou réaliser les investissements sur les installations de réseau de communication des objets connectés et de systèmes communicants (réseaux radios notamment). Il peut à ce titre construire, exploiter et entretenir ces réseaux ;

- assistance des communes dans la mise en œuvre d'un système de vidéo-protection sur leur territoire (panneaux d'information, signalisation lumineuse, affichage lumineux et radar pédagogique)... ;

- intervention dans le domaine du solaire thermique, tant en tant que maître d'ouvrage que de l'exploitation et/ou l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

LE RÔLE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

L'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), introduit par la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et modifié par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 organise la participation des habitants et des usagers à la vie des services publics.

Cet article stipule notamment que « les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants créent une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'ensemble des services publics qu'ils confient à un tiers par convention de délégation de service public (...) ».

Cette CCSPL, conduite par le Président, comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales nommés par le comité.

Le rôle de cette commission est :

- d'examiner chaque année le rapport mentionné à l'article L.1411-3 du CGCT, établi par le délégataire de service public ;

- de donner un avis sur tout projet de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ou l'organe délibérant se prononce dans les conditions prévues par l'article L.1411-4 du CGCT.

Elle est composée de huit membres du comité pour la durée de leur mandat, de six représentants d'associations locales et est présidée par le Président du SDEF, Antoine Corolleur.

Une commission s'est réunie le 16 janvier 2017 au sujet du projet de délégation de service public « gaz » sur le territoire des communes de Clohars-Carnoët et Moëlan-sur-Mer.

MEMBRES

Guy BELLEC, CLCV
Claude BELLIN, AMF29
Antoine COROLLEUR, SDEF
Joël DERRIEN, SDEF
Hippolyte GUÉGAN, CCI29
François HAMON, SDEF

Marie-Claire HÉNAFF, SDEF
Pierre JOLLE, SDEF
Ronan LE BOURHIS, Chambre d'agriculture du Finistère
Stéphane LE DOARÉ, SDEF
Raymond LE GUEN, SDEF
Sébastien MIOSSEC, Quimper Cornouaille Développement
Didier PLUVINAGE, SDEF
Jérôme RONVEL, SDEF
Patrick TANGUY, AMR29

LE NOUVEAU RÈGLEMENT FINANCIER

Le nouveau règlement financier du SDEF applicable sur l'ensemble du territoire a été revu et adopté lors du Comité Syndical du 13 novembre 2017 pour les années 2018-2019-2020.

Il reprend bien entendu les grandes lignes d'aides aux travaux sur les réseaux :

- prise en charge en intégralité par le SDEF des extensions en domaine public (sauf pour des équipements privés type antennes relais, télé...);
- prise en charge en intégralité par le SDEF des extensions pour des équipements publics (ouvrages d'épuration, eau potable, ateliers communaux...) et des dessertes de lotissements communaux ;
- prise en charge en intégralité par le SDEF des travaux de renforcements de réseaux ;
- prise en charge en intégralité par le SDEF des travaux de sécurisations de réseaux ;
- prise en charge jusqu'à un plafond allant de 200 000 € à 800 000 € de travaux sur 3 ans (en fonction de la population de la commune) des travaux d'effacements de réseaux basse tension ;
- participation du SDEF pour les travaux d'éclairage public : extensions, rénovations, maintenance, effacement, télégestion, rationalisation des armoires... ;
- participation du SDEF pour le géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

De nouveaux financements sont apportés aux collectivités :

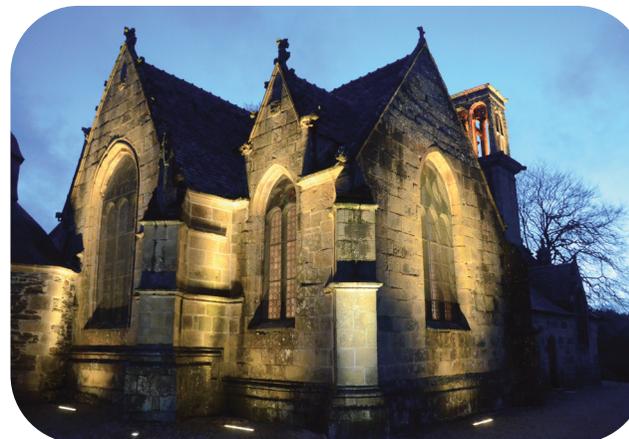
- les Communautés de Communes peuvent prétendre aux diverses aides si elles adhèrent au SDEF ;
- les travaux de desserte en fibre optique dans les lotissements communaux seront dorénavant aidés et les services du SDEF peuvent, à la demande des communes, y réaliser la recette de conformité ;
- le nouveau règlement financier du SDEF permet aussi des aides ponctuelles pour les extensions de réseaux gaz, projets photovoltaïques ou autres énergies renouvelables, PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments communaux, les CEE TEPCV éclairage public et bâtiments.



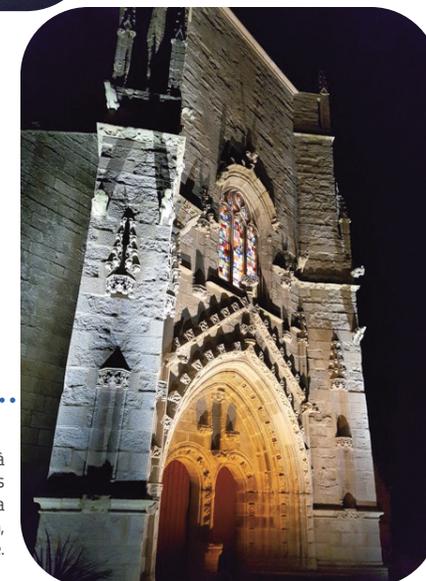
MISE EN VALEUR DES ÉGLISES ET DU PATRIMOINE

La commission des finances puis le bureau ont validé les projets de mise en valeur du patrimoine pour la chapelle Saint-Sébastien

de Saint-Ségal et l'église de Saint-Nonna à Penmarc'h.



Mise en lumière de la chapelle Saint-Sébastien de Saint-Ségal. La chapelle, l'arc de triomphe, le calvaire et le clocher sont désormais mis en valeur pour un investissement de 34 000 euros HT.



Mise en lumière de l'église de Saint-Nonna à Penmarc'h. 8 projecteurs LED ont été posés pour une puissance installée de 184 W. La consommation est estimée à 368 Kwh/an, soit environ 51 euros TTC sur une année.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS



De gauche à droite :

Benjamin LORILLON
Chargé d'affaires Éclairage public

Thomas LE POULICHET
Chargée de mission PCRS

Hélène VENTE
Chargée de mission énergie

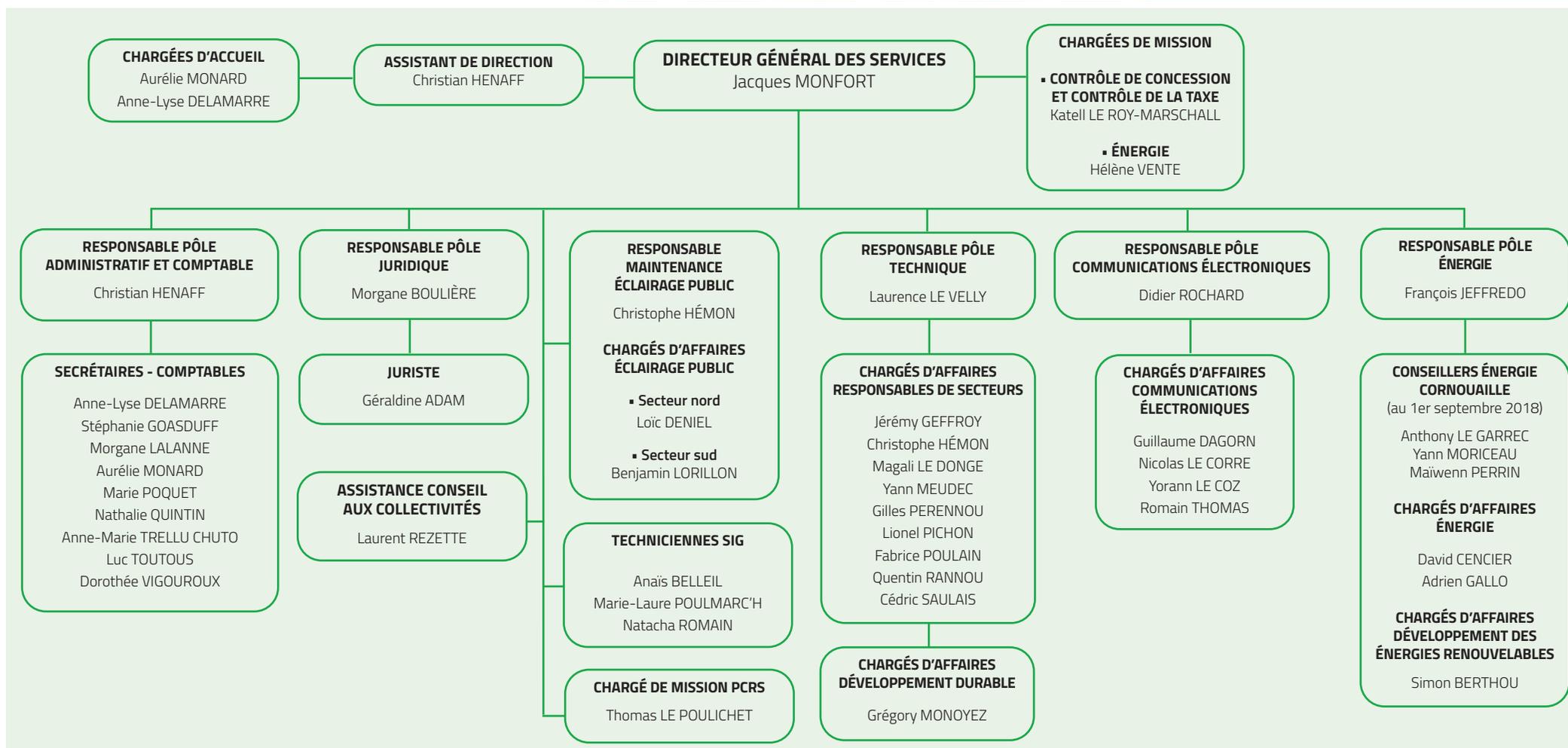
Nicolas LE CORRE
Ingénieur Télécom

Guillaume DAGORN
Chargé d'affaires Communica-
tions électroniques

Natacha ROMAIN (absente de la photo)
Technicienne SIG

Grégory MONOYEZ
Chargé d'affaires Développement
Durable

UNE ÉQUIPE DE 46 PERSONNES
AU SERVICE DU TERRITOIRE



PÔLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Le pôle administratif et comptable, composé de dix agents, intervient principalement sur trois missions :

- le suivi administratif des programmes de travaux définis lors des comités territoriaux,
- l'exécution financière des marchés publics,
- l'application du règlement financier et des conventions qui en découlent.

Ainsi, en 2017, 2 661 mandats ont été traités par le pôle pour un volume de dépenses de 43 583 138 € dont 30 % constituent des mandats sur marché mais représentant 70 % de la dépense.

Quant aux recettes, le pôle a émis 1998 titres de recettes pour un volume financier de 50 882 529 €. 60 % des titres sont transmis aux collectivités et particuliers dans le cadre des participations aux travaux d'électrification.

En plus du budget général, quatre budgets annexes (production d'énergie, gaz, communications électroniques et infrastructure de recharge de véhicules électriques) sont également des outils de gestion suivis par le Pôle. Les écritures comptables

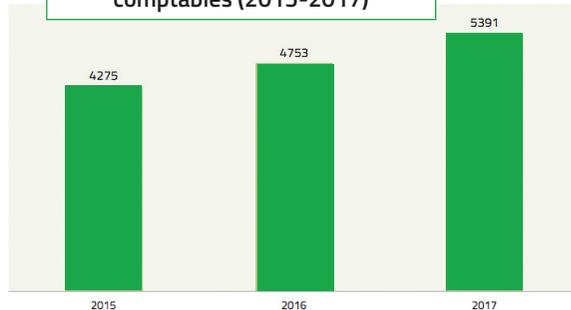
représentent un volume de dépenses de 4 889 888 €. L'ensemble du Pôle administratif s'est prioritairement investi en 2017 sur trois projets. Le premier projet concernait la mise en œuvre des nouveaux marchés de travaux pour les programmes 2017 à 2019 et les marchés subséquents dont l'estimation des travaux est supérieure à 125 000 €. Le second projet portait sur la continuité du développement de la dématérialisation. Ainsi, au 1^{er} janvier 2017, tous les titres de recettes émis au nom des collectivités sont déposés sur la plateforme Chorus. Le troisième projet consistait à opérationnaliser le nouveau budget annexe dédié aux communications

électroniques, opérations assujetties à la TVA par voie fiscale.

Le volume comptable traité en 2017, tous budgets confondus, s'élève à plus de 60 000 K€. Le nombre d'opérations comptables est de 5 391 dont

3 235 mandats et 2 156 titres. Pour rappel, le nombre d'opérations en 2016 s'élevait à 4 753 écritures, soit une progression de 13 %.

Évolution du nombre d'écritures comptables (2015-2017)



LE CARNET DU SDEF

DÉPART À LA RETRAITE

Christine SQUIBAN a fait valoir ses droits à la retraite après 42 années passées au service de l'électrification. Elle avait été recrutée par le SDEF le 1^{er} octobre 2012 en tant que secrétaire comptable à l'antenne Nord du SDEF à Landivisiau.



ARRIVÉE

Aurélie MONARD a rejoint le pôle administratif et comptable le 8 janvier 2018 à Landivisiau en remplacement de Christine SQUIBAN.



Secrétaires-comptables



CHIFFRES

13,4%

C'est l'évolution du nombre d'opérations comptables traitées entre 2016 et 2017.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PÔLE ÉNERGIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SDEF s'est doté d'une expertise technique au service des collectivités adhérentes en matière d'énergie, notamment dans le domaine de l'éclairage public (au travers de diagnostics éclairage public), des énergies renouvelables, de la maîtrise de la demande en énergie, de la gestion technique ou juridique des certificats d'économies d'énergie, et des groupements d'achat d'énergies. Désormais, les missions se sont étendues aux PCAET, aux Infrastructures de Charges pour Véhicules électriques (IRVE), au GNV...

DIAGNOSTIQUER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public représente parfois jusqu'à 50% de la consommation électrique d'une commune. Le SDEF propose un diagnostic des installations ayant pour but de définir et de proposer des solutions d'amélioration en tenant compte de différents impératifs : la sécurité, la réduction des consommations d'énergie, la réduction de la pollution lumineuse et l'optimisation des coûts d'investissement et de fonctionnement.

Le déroulement d'un diagnostic d'éclairage public comprend :

- un inventaire technique des installations d'éclairage public,
- une analyse des dépenses d'électricité des propositions de solutions,
- la proposition d'un schéma directeur de rénovation chiffré,
- l'intégration des points lumineux sur le SIG du SDEF.

MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE (MDE)

L'objectif d'une opération MDE est de mettre en place des alternatives aux solutions de renforcements de réseaux de distribution d'électricité pour répondre aux problèmes de mauvaise qualité de desserte de certains usagers ruraux. Le SDEF assiste les collectivités locales pour résoudre les problèmes de chutes de tension qu'elles doivent gérer en tant qu'autorités organisatrices du service public de l'électricité.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le SDEF contribue aux actions des collectivités pour le développement des énergies renouvelables (notamment le photovoltaïque). Il offre une assistance aussi bien juridique que technique, et propose la gestion du projet.

La collectivité reçoit alors les produits de revente de l'énergie produite en étant déchargée de la maîtrise d'ouvrage.

Le SDEF peut prendre en charge la réalisation et l'exploitation des centrales solaires photovoltaïques intégrées au patrimoine bâti des communes dans la mesure où la rentabilité du projet est suffisante.

CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Le principe des CEE repose sur un devoir de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie.

Pour s'acquitter de leurs charges, ils peuvent acheter des CEE auprès d'autres acteurs comme les collectivités publiques et territoriales. Le SDEF intervient dans la mutualisation de ces CEE afin de les valoriser.

RÉSEAU DE STATIONS-SERVICE AU (BIO)GNV

Suite aux premières études menées en 2016 et le vif intérêt présenté par les acteurs du transport passager et marchandise, le SDEF a décidé de se lancer dans la création d'un réseau départemental cohérent de 7 stations-service ouvertes au public afin que se développe cette nouvelle carburant propre. D'ores et déjà, rouler au gaz naturel (celui proposé dans le réseau public de distribution) permet de réduire fortement la pollution aux particules fines et aux NOX et d'atténuer le bruit. Lorsque la méthanisation sera plus présente sur le territoire, le BioGNV approvisionnera localement les véhicules ce qui contribuera à la forte réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les premières stations devraient voir le jour au printemps 2019.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Le SDEF, compétent pour la mise en place des infrastructures de charge, s'est engagé dans leur déploiement sur le domaine public finistérien depuis 2016. Dans ce cadre, le SDEF installe et exploite des bornes de recharges pour véhicules électriques.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIE

Le SDEF organise des groupements d'achat d'énergies pour le compte des communes, communautés des communes, le Conseil départemental du Finistère, les collèges publics et les écoles privées. Les groupements d'achat concernent le gaz et l'électricité.



PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le pôle SIG est composé de 3 techniciennes qui remplissent des missions variées : alimentation et mise à jour de l'extranet SIG, réalisation de cartes thématiques, gestion des bases de données, etc.

Un Système d'Information Géographique est un système informatique qui permet de saisir, stocker, intégrer, analyser, et visualiser des informations localisées géographiquement. Un SIG comprend quatre composantes : le logiciel, le matériel informatique, les données et les ressources humaines.

Le SIG permet d'avoir une connaissance précise de l'ensemble des réseaux gérés par le SDEF et constitue ainsi un outil d'aide à la décision indispensable pour les études de travaux.

Depuis 2009, le SDEF met en œuvre la gestion et la visualisation de ces données en ligne par le biais de 2 outils SIG :

↳ L'extranet ArcOpole qui permet la visualisation des réseaux (électricité, télécommunication, éclairage public) mais également des bornes de recharges pour véhicules électriques ainsi que la consultation du cadastre.

↳ Le logiciel métier MUSE constitue quant à lui un outil de gestion pour la maintenance en éclairage public pour toutes les communes ayant transféré leur compétence au SDEF.

Ces 2 systèmes offrent une visualisation rapide et précise des données du SDEF sur tout le territoire et constituent de véritables outils d'aide à la décision indispensables pour les études de travaux.

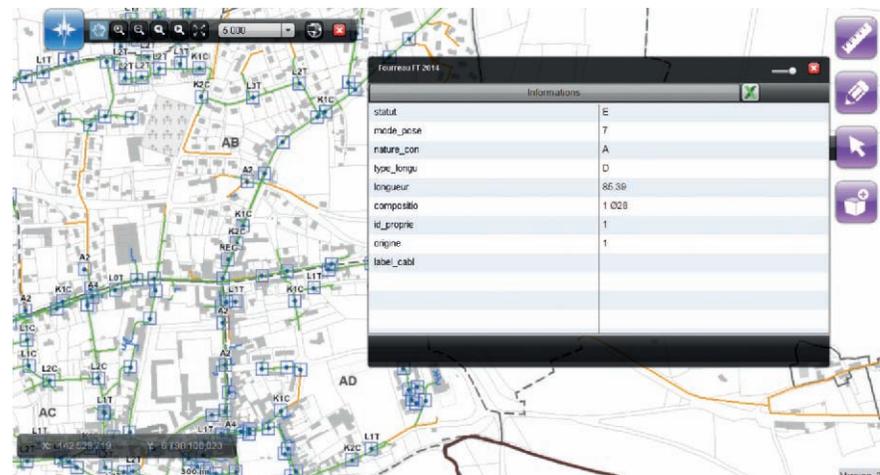
FOCUS

- 3 techniciennes en charge de la création, du traitement, de l'intégration des données, de la publication de cartes, de l'administration du SIG ;
- 11 529 km de réseau moyenne tension (HTA) ;
- 14 166 km de réseau basse tension (BT) ;
- 22 142 km de réseau Orange ;
- 69 424 points lumineux (éclairage public) ;
- 220 bornes de recharges de véhicules électriques.

L'EXTRANET SIG

L'extranet SIG ArcOpole permet de créer de multiples applications afin de visualiser et consulter les données dans différents domaines :

➤ Communications électroniques



Les infrastructures d'accueil, le réseau de collecte et le réseau de desserte de fourreaux de réserve de télécommunication (intégration des fourreaux de réserve posés par les collectivités ou les opérateurs).

PCRS

En tant qu'exploitant des réseaux sensibles, le SDEF s'est positionné pour la mise en place du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur son territoire. Le déploiement de ce fond de plan commun à grande échelle représentera une mobilisation importante du Pôle Système d'Information Géographique à partir de 2018.

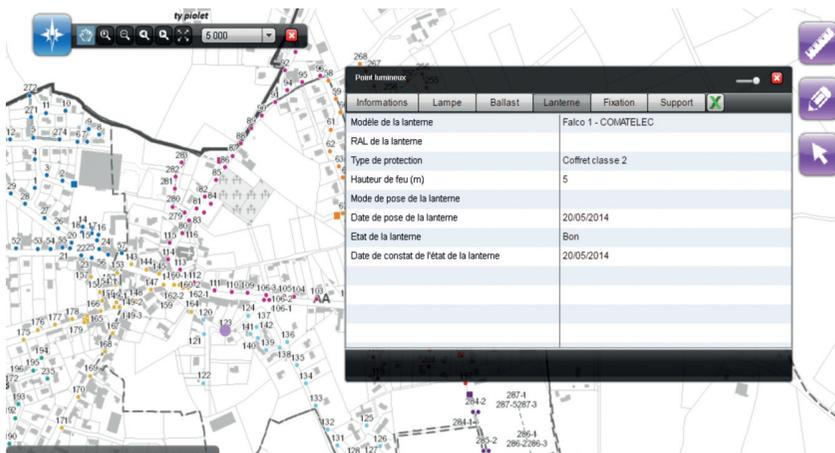
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

État d'avancement de la cartographie de l'éclairage public au 1^{er} janvier 2018
205 communes intégrées

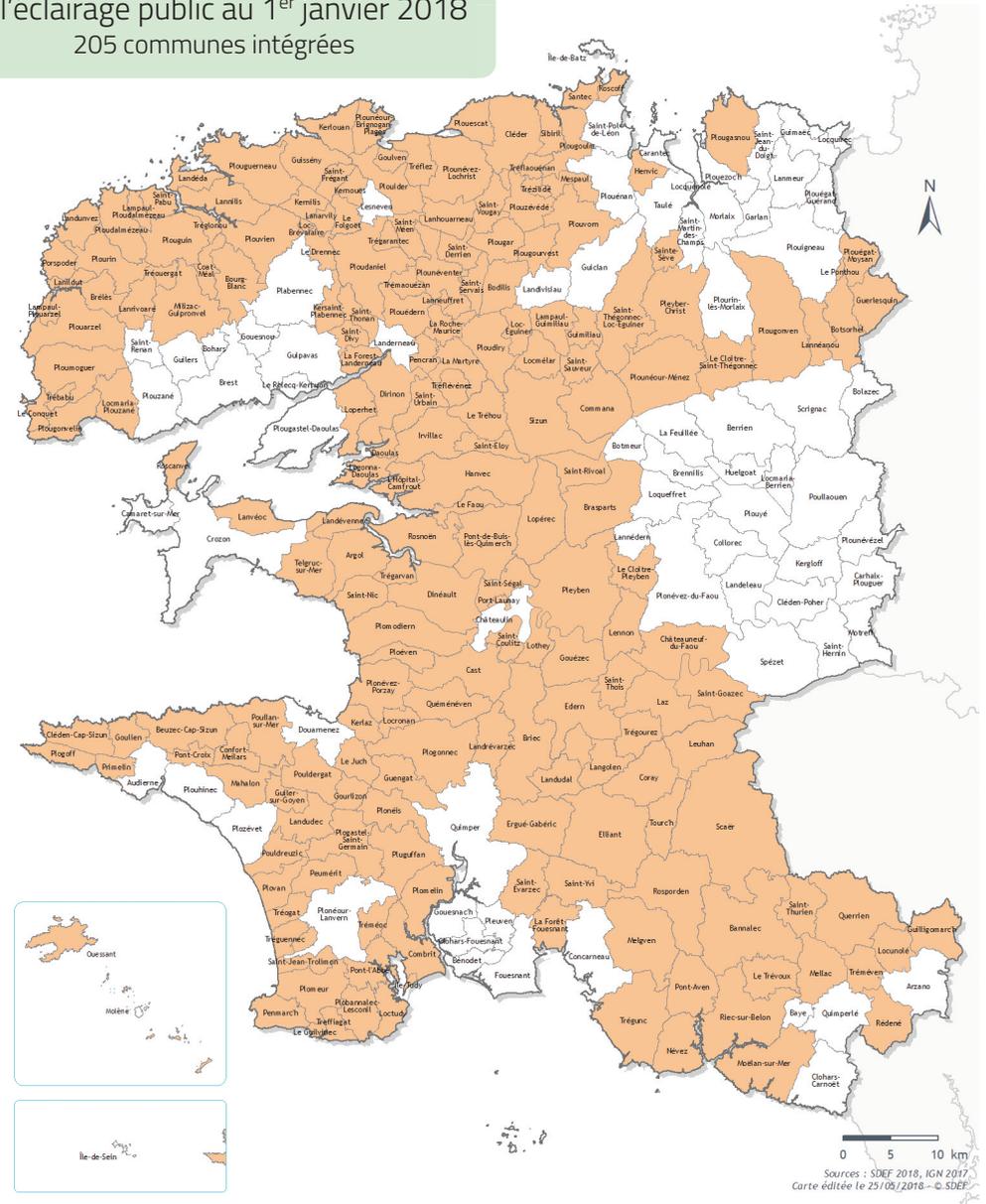
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

L'EXTRANET SIG

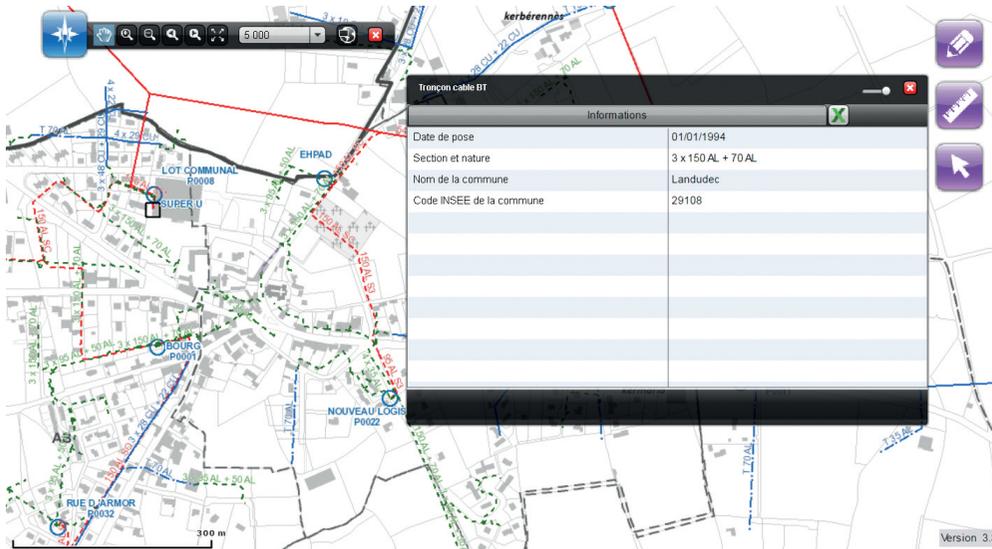
➤ Éclairage public



Le réseau éclairage public des 192 communes du département ayant transféré leur compétence au SDEF au 1^{er} janvier 2018.



➤ Électricité

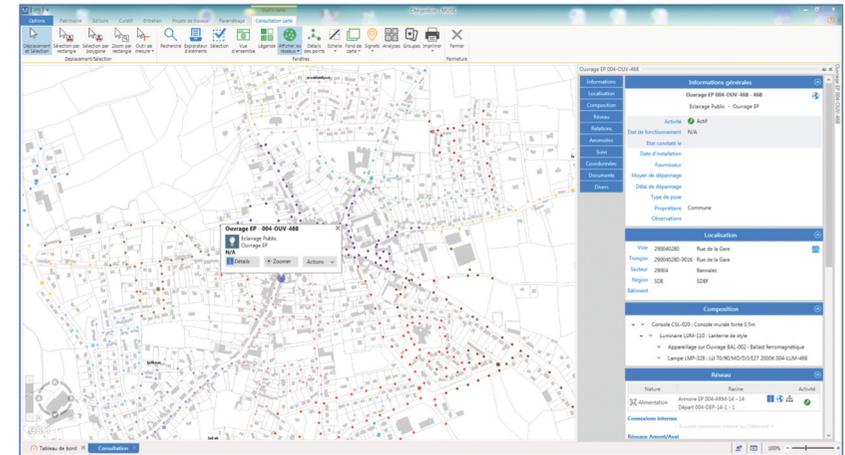


Le réseau de distribution d'électricité avec l'intégration des réseaux basse et moyenne tension fournis par ENEDIS.

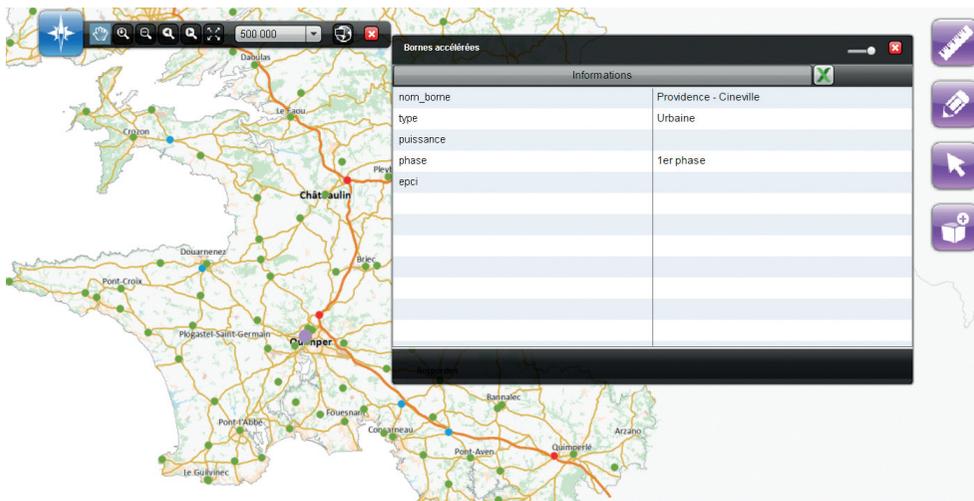
LE LOGICIEL MUSE

Il permet de gérer la maintenance en éclairage public pour les 192 communes ayant transféré leur compétence au SDEF.

Près de 900 affaires ont été traitées et les mises à jour de patrimoine sont directement effectuées dans MUSE. Depuis janvier 2017, les entreprises de travaux intègrent directement leurs plans de récolement via cette plateforme.

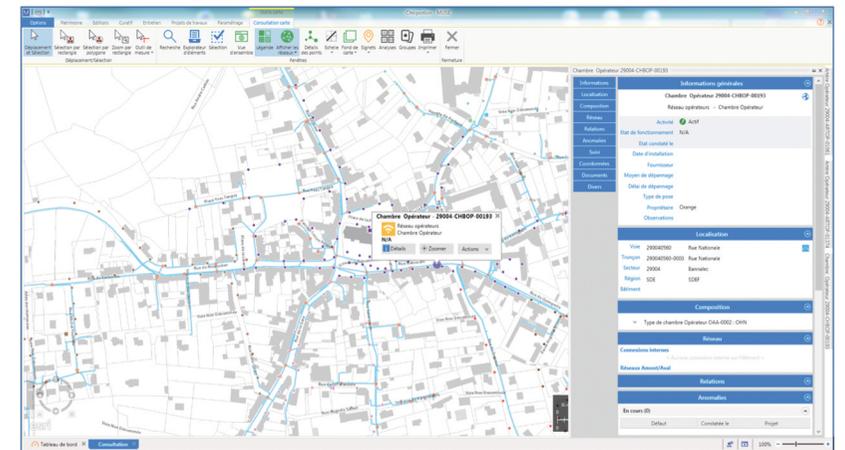


➤ Véhicules électriques



L'emplacement des 213 bornes de recharges de véhicules électriques.

Les données de communications électroniques ont également été intégrées au logiciel depuis peu. Cela permettra dans un futur proche d'assurer la facturation des frais d'utilisation des réseaux aux redevables.



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PÔLE JURIDIQUE

Le pôle juridique du SDEF est composé de 2 juristes. Ses missions sont variées mais répondent à un même objectif :

- assure la sécurité juridique des actes et des missions exercés par le SDEF,
- défend les intérêts de la collectivité en cas de contentieux, pour la réalisation des projets innovants,
- assister le pôle technique par son expertise juridique.

Les activités principales s'inscrivent essentiellement dans quatre domaines :

■ les marchés publics et délégations de service public

En tant que syndicat mixte, le SDEF est soumis aux dispositions contenues dans l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et dans le décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il doit donc respecter les principes fondamentaux de la commande publique qui sont la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures. Ces principes ont pour objectif d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Le pôle juridique établit l'ensemble des marchés publics et délégations de service public. Il assure la rédaction des pièces (en lien avec le pôle technique en ce qui concerne les pièces techniques), la passation des marchés (publicité, analyse, participation aux commissions d'appels d'offres...) et leur notification.

Par ailleurs, il met à disposition ses services (de rédaction et passation de marchés) auprès des membres qui le demandent.

■ la veille et le conseil juridique

Une mission essentielle du pôle juridique est d'être attentif aux évolutions législatives et réglementaires qui peuvent intervenir dans son domaine de

compétence, et d'en informer les agents ou les membres du SDEF. Par exemple, en 2015, le droit des marchés publics a été totalement rénové par la publication de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Le rôle et les missions du SDEF ont également été impactés par la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Le pôle juridique prodigue également des conseils juridiques aux agents du SDEF mais également aux collectivités qui en font la demande.

Pour cela, le service se forme régulièrement pour être toujours à jour des nouvelles réglementations afin que sa pratique soit toujours efficiente.

■ les conventions

Pour l'exercice de ses missions et afin d'assurer la sécurité juridique des relations avec ses membres et ses différents partenaires, le SDEF est amené à rédiger et signer de nombreuses conventions (conventions financières, de maîtrise d'ouvrage unique, de mandat, de mise à disposition de service, d'occupation du domaine public...).

Le pôle juridique est en charge de la rédaction de ces conventions et du contrôle de leur régularité juridique.

■ les dossiers précontentieux et contentieux

Le pôle juridique est en charge de la gestion des dossiers précontentieux et contentieux.

En effet, il se charge d'apporter dans les meilleurs délais, une réponse aux réclamations des particuliers qui rencontreraient des difficultés suites aux interventions du SDEF.

Le pôle juridique gère également les dossiers contentieux afin de défendre au mieux les intérêts de la collectivité.

Ces domaines d'intervention ne sont pas exhaustifs. Les missions du pôle juridique s'adaptent aux évolutions des domaines de compétence du SDEF et de la structure.



LISTE DES MARCHÉS PUBLICS CONCLUS EN 2017

Arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du Code des marchés publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices, modifié par l'arrêté du 21 juillet 2011.

➤ Marchés de fourniture

- **OBJET :** ACCORD CADRE N° 1-2017. Fourniture et acheminement d'électricité (4lots)
 - > *Lot 1 :* Points de livraison associés à des bâtiments et des équipements, raccordés en basse tension et d'une puissance souscrite ≤ 36 kVA (C5). **TITULAIRE :** EDF - TOTAL. **NOTIFICATION :** 02/10/17 et 04/10/17.
 - > *Lot 2 :* Points de livraison associés à des installations d'éclairage public ou de signalisation, raccordés en basse tension et d'une puissance souscrite ≤ 36 kVA (C5). **TITULAIRE :** EDF - TOTAL. **NOTIFICATION :** 02/10/17 et 04/10/17.
 - > *Lot 3 :* Points de livraison profilés, raccordés en basse tension et d'une puissance souscrite ≥ 36 kVA (C4). **TITULAIRE :** EDF - TOTAL. **NOTIFICATION :** 02/10 et 04/10/17.
 - > *Lot 4 :* Points de livraison profilés et à courbe de charge, raccordés en HTA (C3 et C2). **TITULAIRE :** EDF - ENGIE. **NOTIFICATION :** 02/10 et 29/09/17.
- **OBJET :** Marché subséquent suite à ACCORD CADRE N° 1-2017 Fourniture et acheminement d'électricité (4lots)
 - > *Lot 3 :* Points de livraison profilés, raccordés en basse tension et d'une puissance souscrite ≥ 36 kVA (C4). **TITULAIRE :** EDF. **NOTIFICATION :** 17/11/17.
 - > *Lot 4 :* Points de livraison profilés et à courbe de charge, raccordés en HTA (C3 et C2). **TITULAIRE :** EDF. **NOTIFICATION :** 17/11/17.

➤ Marchés de service

- **OBJET :** Marché subséquent passé en application de l'accord-cadre multi-attributaires portant sur les missions de contrôle de premier niveau des dépenses présentées par les partenaires français du projet ICE sélectionné dans le cadre du programme INTERREG V France-

Manche-Angleterre. **TITULAIRE :** DELOITTE & Associés. **MONTANT :** BPU. **NOTIFICATION :** 04/10/17.

- **OBJET :** Mission d'assistance comptable préalablement à la création de la SEML "Energies en Finistère". **TITULAIRE :** FINANCE CONSULT. **MONTANT HT :** 15 250 €. **NOTIFICATION :** 22/05/17.

- **OBJET :** Mise à disposition d'un système de stockage lissage de l'énergie produite par l'hydrolienne - Ile d'Ouessant. **TITULAIRE :** SABELLA. **MONTANT HT :** 208 000 €. **NOTIFICATION :** 11/04/17.

- **OBJET :** Conception et réalisation d'une exposition sur la transition énergétique. **TITULAIRE :** Groupement d'entreprises conjoint avec mandataire solidaire Élan créateur OZ. **MONTANT HT :** 177 714,88 €. **NOTIFICATION :** 15/11/17.

- **OBJET :** Entretien des installations d'éclairage public sur le territoire des communes du comité territorial de Locronan. **TITULAIRE :** ERS. **MONTANT HT :** 185 451 €. **NOTIFICATION :** 04/12/17.

- **OBJET :** Entretien des installations d'éclairage public sur le territoire des communes des CT de Lesneven/Landerneau et Daoulas. **TITULAIRE :** INEO ATLANTIQUE. **MONTANT HT :** 424 341,60 €. **NOTIFICATION :** 13/02/17.

- **OBJET :** Entretien des installations d'éclairage public sur le territoire de la commune de Plouvorn, des communes des CT de Cléder et St-Thégonnec (tranche ferme) et commune de Landivisiau (tranche optionnelle). **TITULAIRE :** INEO ATLANTIQUE. **MONTANT HT :** 413 206,40 €. **NOTIFICATION :** 12/06/17.

➤ Marchés de travaux

Montant égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT

- **OBJET :** Mise en œuvre de cogénération - bâtiment des services du SDEF - 9 allée Sully à Quimper. **TITULAIRE :** SANITHERM. **MONTANT HT :** 54 784,03 €. **NOTIFICATION :** 25/01/17.

Accords-cadres pluri-attributaires donnant lieu à la conclusion de marchés subséquents - Travaux sur les réseaux BT, EP et CE - Chantiers dont l'estimation est supérieure à 125 000 € HT

- **OBJET :** LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE :** GTIE Armorique. **NOTIFICATION :** 13/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** RSB. **NOTIFICATION :** 13/02/17.

- **OBJET :** LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE :** GT Cornouaille. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** GT Cornouaille. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE :** Allez et Cie. **NOTIFICATION :** 13/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** Allez et Cie. **NOTIFICATION :** 13/02/17.

- **OBJET :** LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE :** Bouygues Énergies et Services. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE :** Bouygues Énergies et Services. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** Bouygues Énergies et Services. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE :** SPIE CityNetworks. **NOTIFICATION :** 16/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** SPIE CityNetworks. **NOTIFICATION :** 16/02/17.

- **OBJET :** LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE :** INÉO ATLANTIQUE. **NOTIFICATION :** 20/02/17.

- **OBJET :** LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE :** INÉO ATLANTIQUE. **NOTIFICATION :** 20/02/17.

- **OBJET :** LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE :** INÉO ATLANTIQUE. **NOTIFICATION :** 20/02/17.

- **OBJET :** LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE :** SA SCOP STEPP. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

- **OBJET :** LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE :** SA SCOP STEPP. **NOTIFICATION :** 14/02/17.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

CEGELEC. **MONTANT HT** : 298 913,29 €. **NOTIFICATION** : 09/05/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Rue du Lannou, commune de Plougonvelin MS 1-2017- LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : INÉO ATLANTIQUE. **MONTANT HT** : 372 267,40 €. **NOTIFICATION** : 10/05/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Lotissement de Kerveil, commune de Saint-Yvi MS 1-2017- LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** : GT Cornouaille. **MONTANT HT** : 190 571,80 €. **NOTIFICATION** : 11/05/17.

▪ **OBJET** : Desserte HTA, BT, EP et CE - Lotissement communal de Keromnes tranches 1 et 2, commune de Milizac, Guipronvel MS 3-2017- LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : GTIE Armorique. **MONTANT HT** : 170 887,84 € HT. **NOTIFICATION** : 13/09/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Hameau de Bellevue, commune de Guengat MS 4-2017-LOT3 secteur Sud. **TITULAIRE** : CEGELEC. **MONTANT HT** : tranche ferme = 244 381,56 €, tranche optionnelle = 272 208,40 €. **NOTIFICATION** : 12/09/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Rue de Keruhelgwenn, commune de Landéda MS 2-2017-LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : Bouygues Énergies et Services. **MONTANT HT** : 239 825,72 €. **NOTIFICATION** : 21/09/17.

▪ **OBJET** : Alimentation BTAS du lotissement Steir Bihan - Création d'un PAC 400Kva 29053 P0040 Ster Bihan, commune du Faou MS 1-2017- LOT2 secteur Centre. **TITULAIRE** : Bouygues Énergies et Services. **MONTANT HT** : 209 705,80 €. **NOTIFICATION** : 21/09/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Rues Talarmain, Botrel et Déniel, commune de Ploudalmézeau MS 4-2017- LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : GTIE Armorique. **MONTANT HT** : 214 744,42 €. **NOTIFICATION** : 10/11/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Route de Saint-Thurien, commune de Bannalec MS 6-2017-LOT3 secteur Sud. **TITULAIRE** : GT Cornouaille. **MONTANT HT** : 371 888,30 €. **NOTIFICATION** : 10/11/17.

▪ **OBJET** : Sécurisation du réseau électrique - renforcement BT sur P56 Boutiguery, commune de Gouesnach MS 5-2017-LOT3 secteur Sud. **TITULAIRE** : GT Cornouaille. **MONTANT HT** : 191 965,40 €.

NOTIFICATION : 13/11/17.

▪ **OBJET** : Renforcement BT sur P19 Keronvel et effacement des réseaux BT, EP et CE - Rue Robert Schuman, commune du Conquet MS 5-2017- LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : Bouygues Énergies et Services. **MONTANT HT** : 204 575,27 €. **NOTIFICATION** : 13/11/17.

▪ **OBJET** : Sécurisation du réseau électrique - renforcement BT sur P09 Saint Dridan - création P66 Stang Castell et P67 - Hameau de Kerambellec, commune de Coray MS 3-2017-LOT3 secteur Sud. **TITULAIRE** : ALLEZ et Cie. **MONTANT HT** : 170 959,54 €. **NOTIFICATION** : 04/12/17.

▪ **OBJET** : Rénovation complète de l'éclairage public - télégestion, commune de Molène MS 7-2017-LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : INÉO ATLANTIQUE. **MONTANT HT** : 116 657,05 €. **NOTIFICATION** : 12/12/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Rue François Louis Blons, commune de Ploudaniel MS 6-2017-LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : INÉO ATLANTIQUE. **MONTANT HT** : 213 422,60 €. **NOTIFICATION** : 12/12/17.

▪ **OBJET** : Rénovation de l'éclairage public - commune de Saint-Martin-des-Champs, Guerlesquin et Plouezoc'h MS 8-2017-LOT1 secteur Nord. **TITULAIRE** : EIFFAGE Énergie Maine Bretagne. **MONTANT HT** : TF = 295 965,52 € et TO = 89 203,60 €. **NOTIFICATION** : 19/12/17.

▪ **OBJET** : Marché subséquent 01-2017 suite accord cadre multi attributaire - Réalisation de centrales solaires photovoltaïques sur toitures. Île de Sein : caserne du SDIS, déchetterie, gare maritime. **TITULAIRE** : ENTECH SE. **MONTANT HT** : 112 086,16 € (avec options retenues). **NOTIFICATION** : 28/12/17.

▪ **OBJET** : Marché subséquent 02-2017 suite accord cadre multi attributaire - Réalisation de centrales solaires photovoltaïques sur toitures. Île d'Ouessant : caserne du SDIS. **TITULAIRE** : ENTECH SE. **MONTANT HT** : 38 352,37 € (avec options retenues). **NOTIFICATION** : 28/12/17.

▪ **OBJET** : Réalisation de centrales solaires photovoltaïques intégrées ou posées sur toiture. **TITULAIRES** : EMERAUDE SOLAIRE (30/06/17), SAS ARMORGREEN (05/07/17), BARILLEC (30/06/17), INÉO Atlantique (26/06/17), ENTECH SE SAS (30/06/17).

▪ **OBJET** : LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : LE DU TP. **NOTIFICATION** : 15/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE** : LE DU TP. **NOTIFICATION** : 15/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** : LE DU TP. **NOTIFICATION** : 15/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : ERS. **NOTIFICATION** : 14/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE** : ERS. **NOTIFICATION** : 14/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** : ERS. **NOTIFICATION** : 14/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE** : CEGELEC. **NOTIFICATION** : 15/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** : CEGELEC. **NOTIFICATION** : 15/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : STURNO. **NOTIFICATION** : 13/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : EIFFAGE Énergie Maine Bretagne. **NOTIFICATION** : 13/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE** : EIFFAGE Énergie Maine Bretagne. **NOTIFICATION** : 13/02/17.

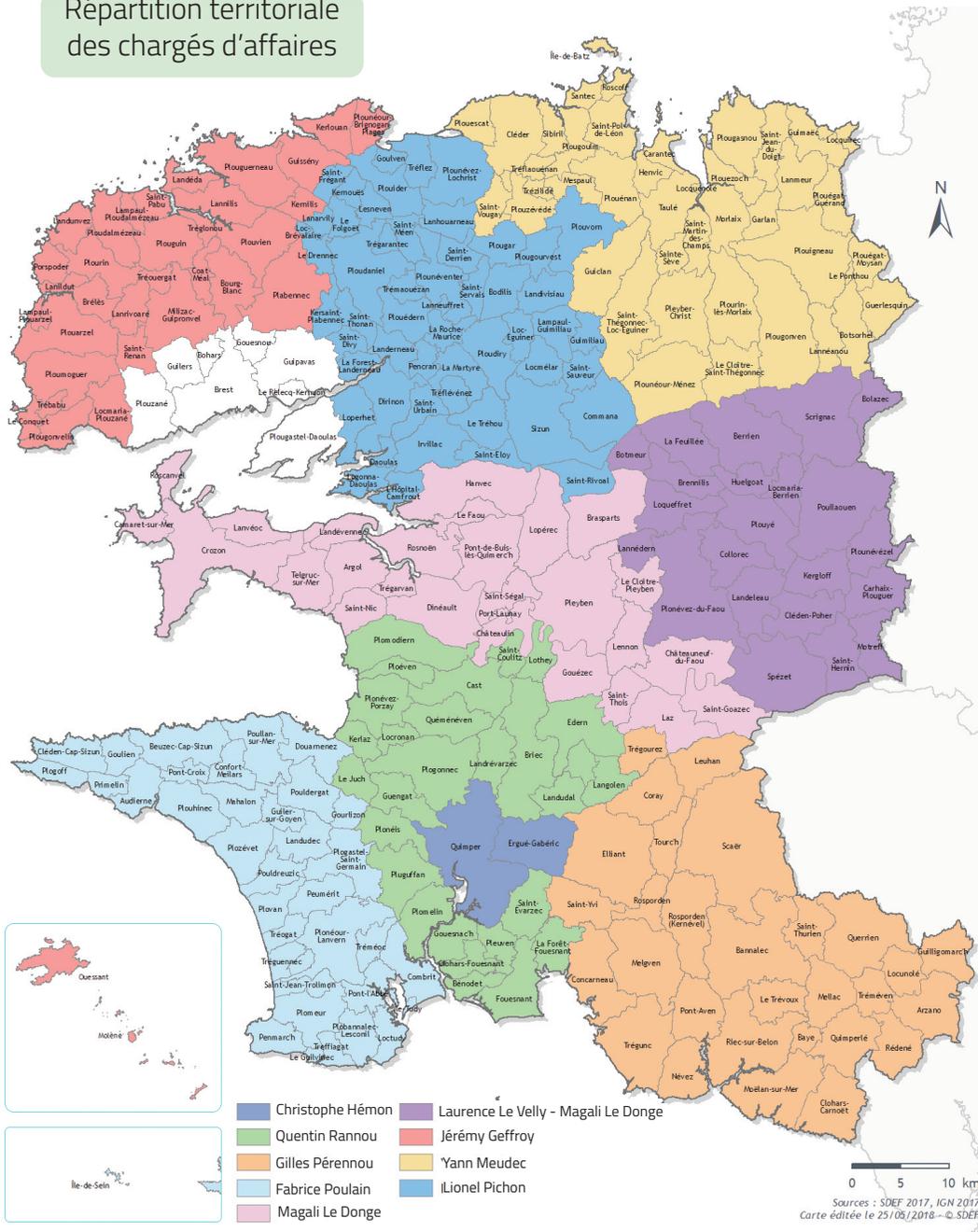
▪ **OBJET** : LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** : EIFFAGE Énergie Maine Bretagne. **NOTIFICATION** : 13/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 1 secteur Nord. **TITULAIRE** : TPES. **NOTIFICATION** : 16/02/17.

▪ **OBJET** : LOT 2 secteur Centre. **TITULAIRE** : TPES. **NOTIFICATION** : 16/02/17.

▪ **OBJET** : Effacement des réseaux BT, EP et CE - Route de Plozévet, commune de Pouldreuzic MS 2-2017- LOT 3 secteur Sud. **TITULAIRE** :

Répartition territoriale des chargés d'affaires



SES MISSIONS

Le pôle technique du SDEF est composé de 9 chargés d'affaires travaillant avec 7 secrétaires comptables sur les deux sites, Quimper et Landivisiau. Chaque binôme « technicien-secrétaire » est en charge d'un secteur.

Leurs missions sont de mener et de suivre tous les travaux relatifs aux réseaux d'énergie, d'en assurer le suivi administratif et comptable. Ils peuvent aussi faire appel, au besoin, à l'appui du pôle énergie (notamment pour l'éclairage public), des pôles juridique et communications électroniques.

Les agents du pôle technique sont des interlocuteurs privilégiés des communes en lien au quotidien avec les mairies.

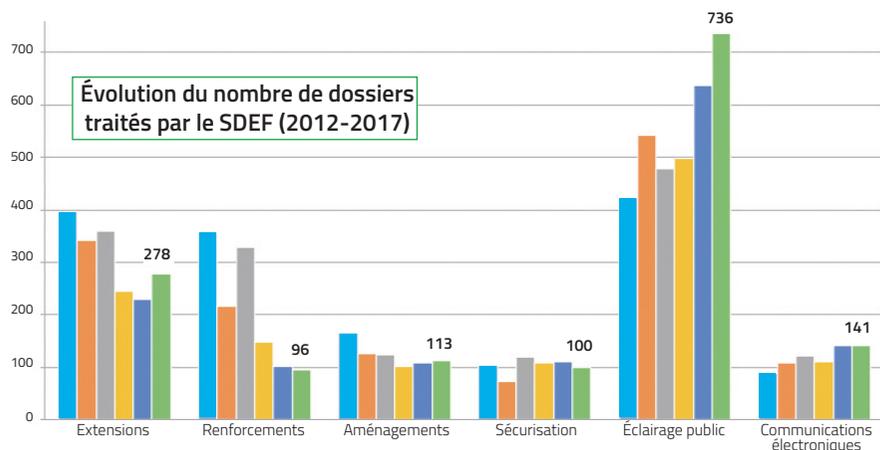
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PÔLE TECHNIQUE

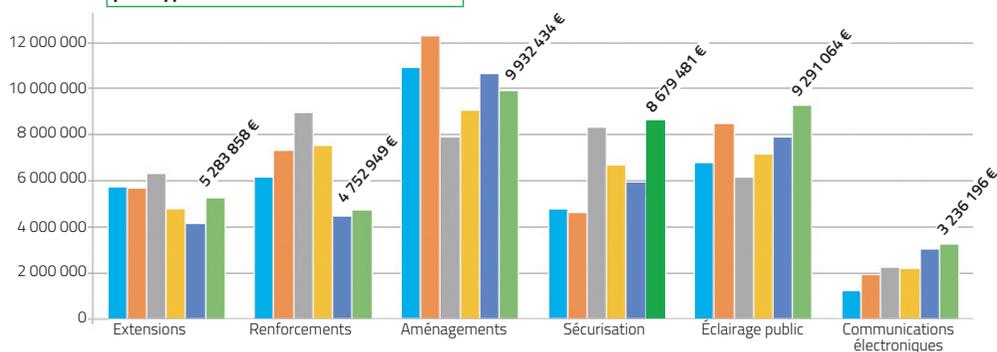
LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

➤ Les données globales

- 2017
- 2016
- 2015
- 2014
- 2013
- 2012



Répartition des montants par types de travaux (2012-2017)



Évolution des montants des travaux suivis par le SDEF (2012-2017)

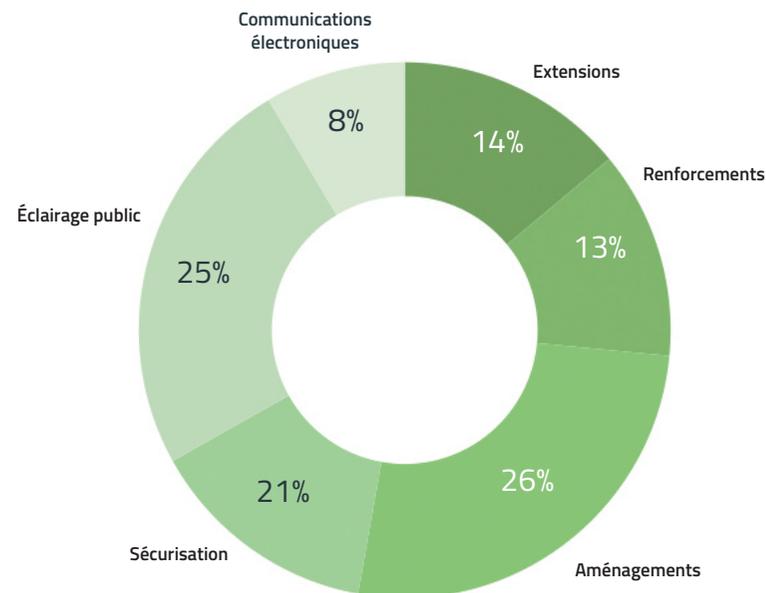


CHIFFRES

1464

C'est le nombre de dossiers traités par le SDEF en 2017, dans tous ses domaines de compétences.

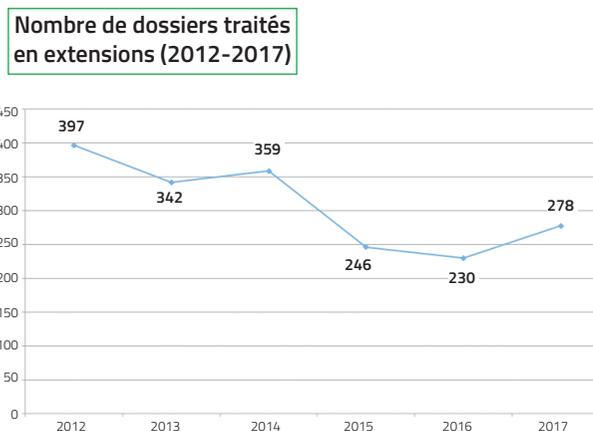
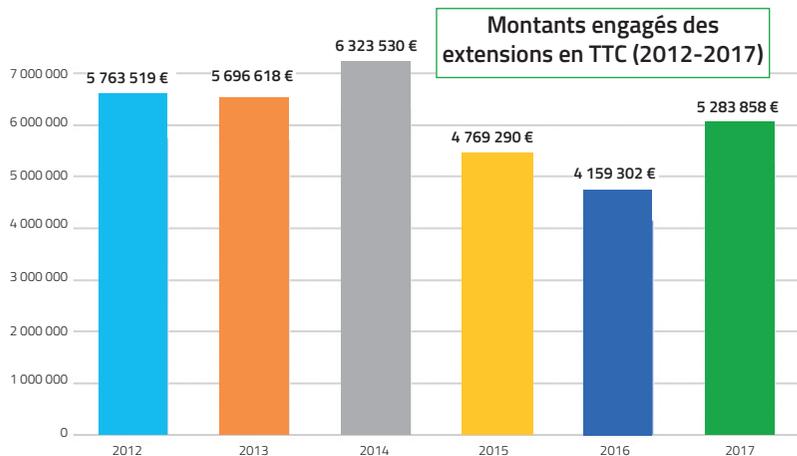
Répartition des dossiers mis en travaux par le SDEF en 2017



➤ Les extensions

Après une baisse assez remarquable entre 2014 et 2016 due à la diminution générale des permis de construire, les extensions de réseaux ont été en 2017 plus importantes.

La reprise des constructions individuelles et des lotissements est visible et semble bien amorcée.

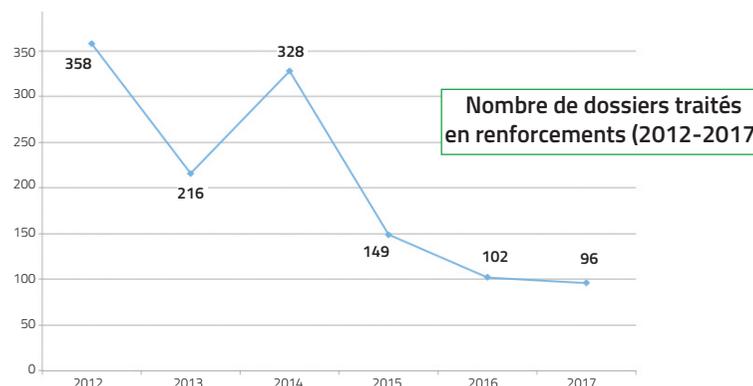
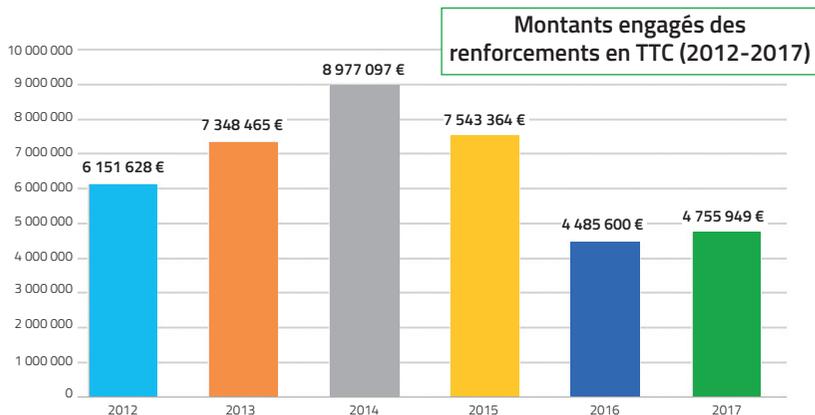


➤ Les renforcements

Les travaux de renforcements commandés en 2017 sont assez stables par rapport à 2016. Ces travaux sont une priorité, et lorsqu'un dossier de réclamation client est porté à la connaissance du SDEF, il est immédiatement étudié et

les travaux sont réalisés dès que les autorisations sont validées. De même, les renforcements rendus nécessaires par de nouveaux abonnés sont réalisés dès la demande.

- 2017
- 2016
- 2015
- 2014
- 2013
- 2012



Montant des investissements en 2017
41 175 982 €

- les extensions 5 283 858 €
- les renforcements 4 755 949 €
- les sécurisations 8 679 481 €
- les aménagements 9 932 434 €
- l'éclairage public 9 291 064 €
- les communications électroniques 3 236 196 €

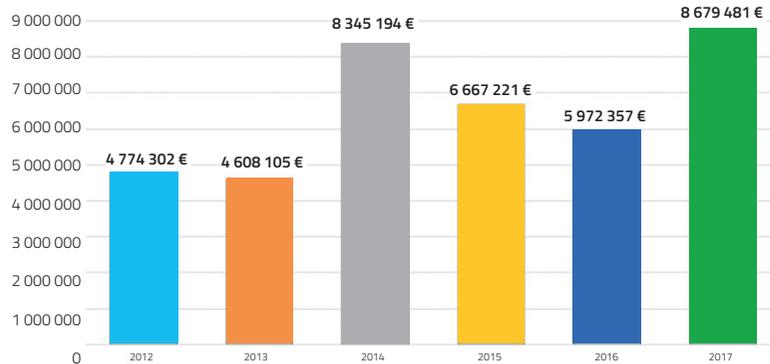
UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

PÔLE TECHNIQUE

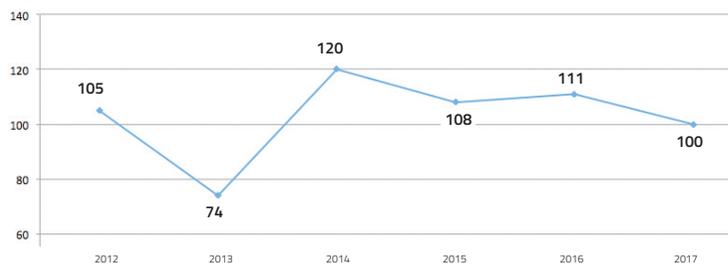
LES TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

➤ Les sécurisations du réseau

Montants engagés des sécurisations en TTC (2012-2017)



Nombre de dossiers traités en sécurisations (2012-2017)



- 2017
- 2016
- 2015
- 2014
- 2013
- 2012

CHIFFRES

9 932
M€

C'est le montant des investissements engagés pour les aménagements en 2017.

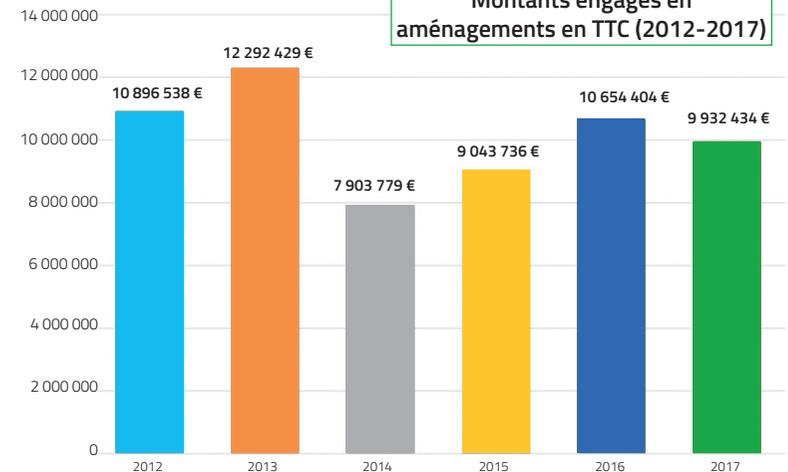
Les réseaux électriques Basse Tension en fils nus sont sensibles aux aléas climatiques. Le Finistère présente un linéaire important de ces réseaux et est de plus soumis régulièrement à des conditions météorologiques extrêmes. C'est pourquoi la sécurisation qui a pour objectif d'éradiquer les fils nus est une priorité du SDEF. Courant 2017, plus de 8,5 millions ont été engagés pour ces travaux.

➤ Les aménagements de réseaux

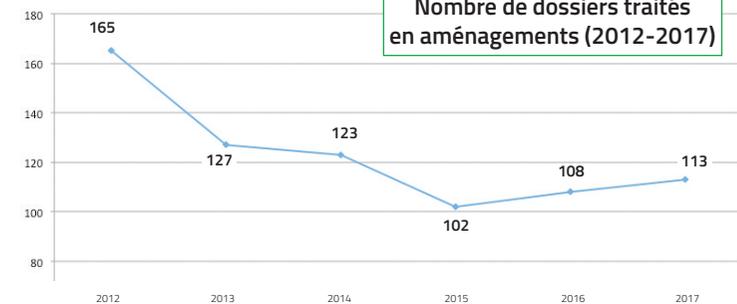
Les opérations d'aménagements souhaitées par les collectivités en 2017 sont au nombre de 113, soit en légère hausse par rapport à 2016. Ces travaux représentent

26 % des engagements du SDEF sur les réseaux. Ils sont généralement coordonnés aux enfouissements des réseaux d'éclairage public et de télécommunications électroniques.

Montants engagés en aménagements en TTC (2012-2017)



Nombre de dossiers traités en aménagements (2012-2017)



L'ASSISTANCE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS : PLOUDALMÉZEAU



Le SDEF a accompagné la commune de Ploudalmézeau tout au long de l'opération d'aménagement du centre bourg qui s'est articulée en cinq tranches de travaux. Le SDEF a apporté son expertise dans le renouvellement des réseaux humides présents dans les emprises de l'opération en parallèle des travaux d'effacement des réseaux aériens. En 2017 se sont déroulés les travaux de la tranche 5 impactant les rues Théodore Botrel, Louis Deniel et Yves Talarmin.

Le renouvellement des infrastructures des services d'eau et d'assainissement est un enjeu de préservation de la ressource en eau, autant que d'économie sur les coûts d'exploitation. Mais, avant tout, il représente des investissements de montant élevé et il demeure un impératif pour assurer la continuité, ainsi que la qualité du service.

Dans le domaine de l'eau potable tout autant qu'en assainissement des eaux usées, la gestion du renouvellement des infrastructures constituant le patrimoine collectif devient donc un enjeu majeur.

Les principales particularités de cette opération étaient les suivantes :

- renouvellement des réseaux humides dans les emprises de l'aménagement et reprise des branchements associés en parallèle de réseaux existants maintenus en service,
- gestion des interfaces avec une route départementale (RD26) tributaire d'un cahier des charges strict et dont toute adaptation doit être préalablement validée par l'Agence Technique Départementale,
- maintien de la circulation ainsi que des accès aux habitations des riverains et aux commerces du centre bourg.



Les travaux



CHIFFRES

629
K€

C'est le montant total HT des travaux d'aménagement engagés dans le bourg de Ploudalmézeau pour l'année 2017.

TRAVAUX RÉALISÉS



Dans le cadre de cet aménagement, les travaux ont été réalisés suivant un planning contraint afin de ne pas retarder les travaux d'aménagement :

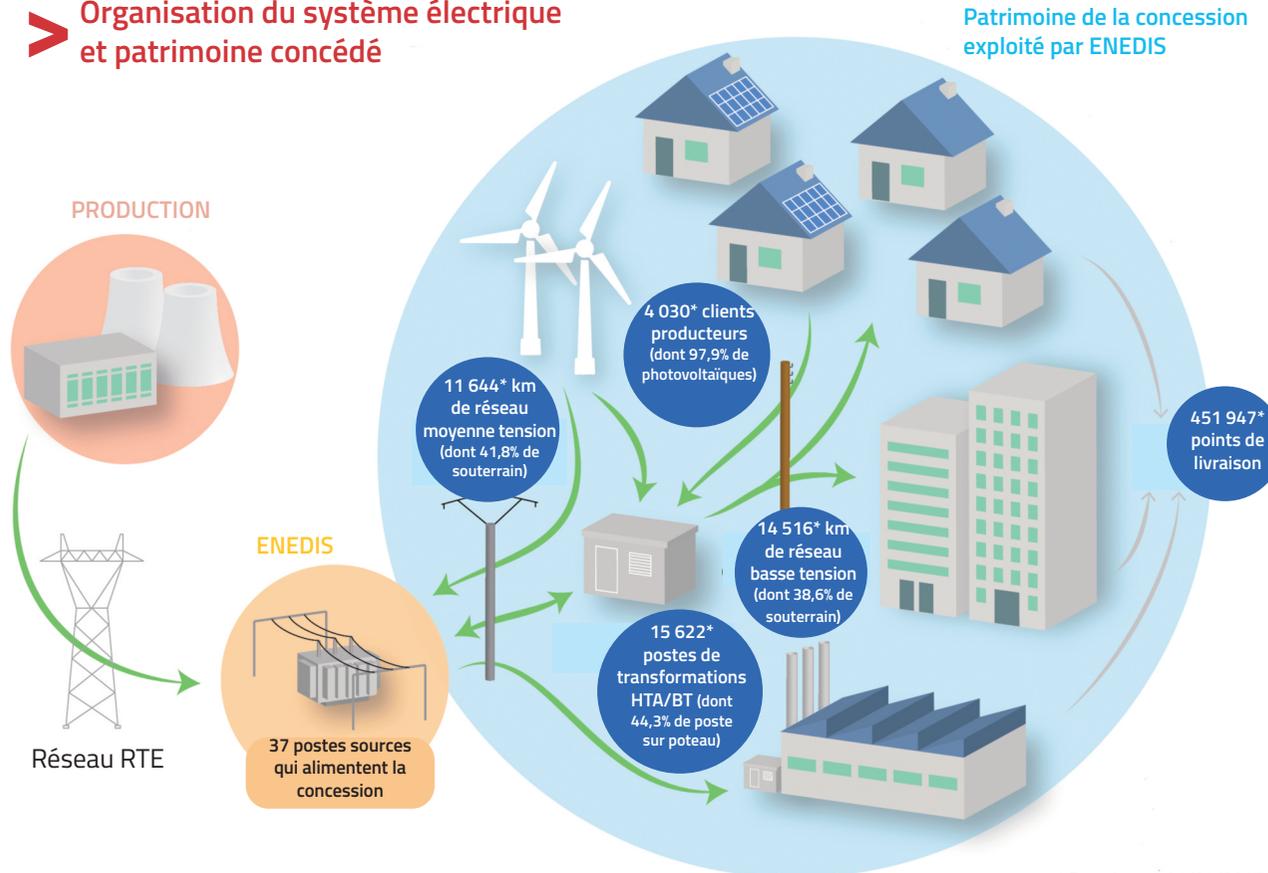
- Travaux préparatoires – études d'exécution.
Coût : **15 000 € H.T.**
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées en amiante ciment.
Coût des travaux : **156 000 € H.T.**
- Renouvellement du réseau d'assainissement des eaux pluviales sous l'emprise de l'aménagement et amorce des antennes pour le raccordement des avaloirs prévus.
Coût des travaux : **82 000 € H.T.**
- Renouvellement réseau de distribution d'eau potable et reprise des branchements associés.
Coût des travaux : **59 000 € H.T.**
- Réfections de tranchées avec des contraintes imposées sur les emprises de la RD26.
Coût des travaux : **76 000 € H.T.**
- Travaux d'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques.
Coût des travaux : **241 000 € H.T.**

LA COMPÉTENCE ÉLECTRICITÉ

LE CONTRÔLE DE CONCESSION

LE PATRIMOINE

➤ Organisation du système électrique et patrimoine concédé



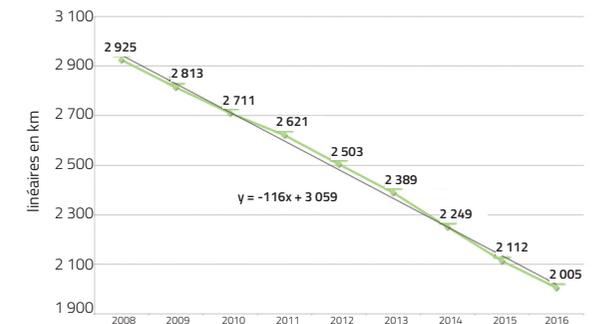
* Données au 01/01/2017

LE RAPPORT DE CONTRÔLE

Le SDEF se doit, en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE), de s'assurer de la bonne exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires ENEDIS (ex. ERDF) et EDF dans le cadre du contrat de concession. À ce titre, le syndicat établit chaque année un rapport présentant les différents axes de contrôle qu'il a retenus et les conclusions auxquelles il a abouti.

➤ Réseaux BT dits fragiles

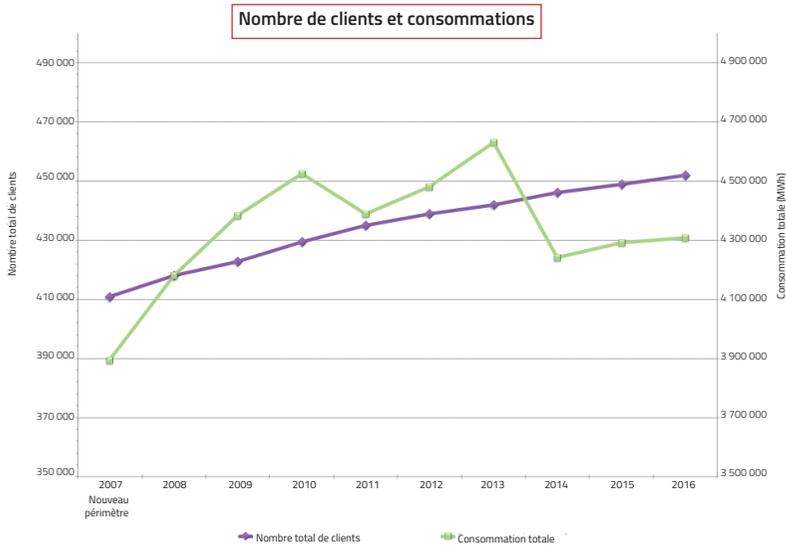
A fin 2016, 13,8% des réseaux BT sont dits fragiles (2 005 km). Ce sont des réseaux doublement pénalisants pour la distribution car très sensibles aux aléas climatiques et sources de chutes de tension (faible section). Leur éradication se poursuit par un travail conjugué SDEF/Enedis.



DOMAINE CLIENTÈLE

> Les clients consommateurs

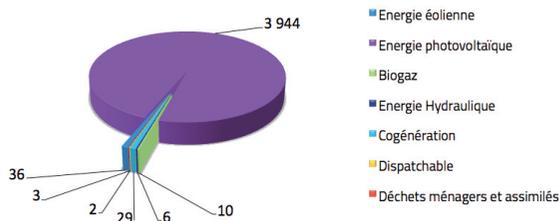
En 2016, la concession compte près de 452 000 clients consommateurs pour une consommation globale de 4 307 GWh.



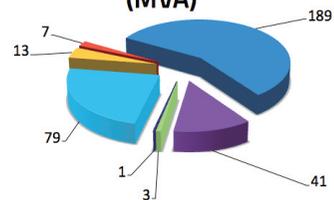
> Les clients producteurs

En 2016, 4 030 clients producteurs sont répertoriés sur le territoire de la concession, pour une puissance totale délivrée de 332 MVA et une énergie totale injectée de 605 GWh (soit 14 % de l'énergie totale consommée sur la concession).

Nombre de producteurs



Puissances délivrées (MVA)



> Le contrôle en continu du SDEF

97 réclamations ont été suivies par le SDEF en 2016.

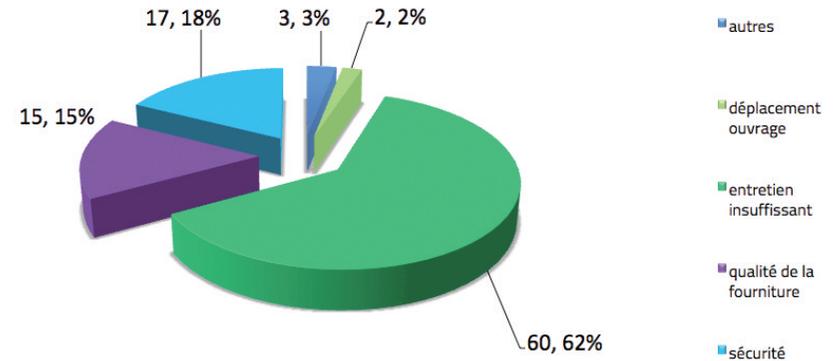
Le délai moyen de 1^{ère} réponse d'Enedis demeure élevé (53 jours). Mais une amélioration est attendue en 2018 suite notamment à la mise en place d'une nouvelle application interne à Enedis.

Un tiers des réclamations ont été classées dans les 30 jours. Le délai moyen de classement s'en ressent et atteint 95 jours.

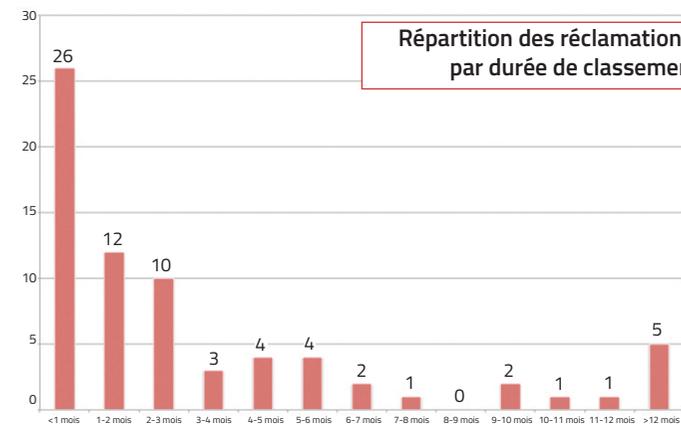
Les sujets les plus récurrents sont :

- l'entretien insuffisant (60,62 %)
- la sécurité (17,18 %)

Répartition par source des réclamations 2016 du contrôle en continu



Répartition des réclamations 2016 par durée de classement



LA COMPÉTENCE ÉLECTRICITÉ

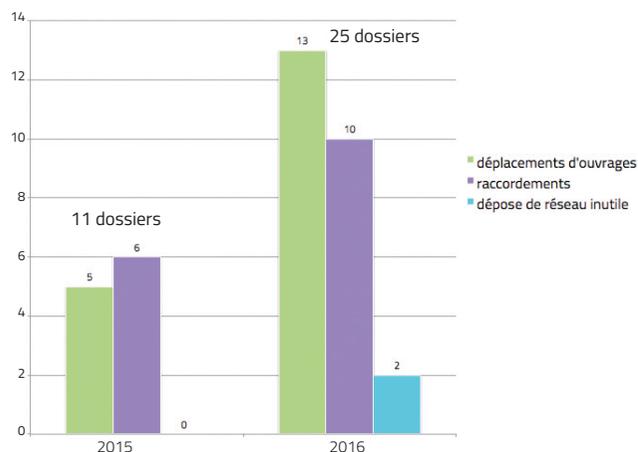
LE CONTRÔLE DE CONCESSION

DOMAINE CLIENTÈLE

> L'expertise des prestations pour compte de tiers

En 2016, suite à des demandes d'élus ou de clients, le syndicat a étudié de manière approfondie 25 prestations préchiffrées ou chiffrées par Enedis pour compte de tiers. Sur 6 dossiers, le SDEF ne partageait pas la position du concessionnaire. Après être intervenu auprès de lui, le syndicat a obtenu une révision des modalités financières.

Nombre de prestations pour compte de tiers expertisées avec répartition par type

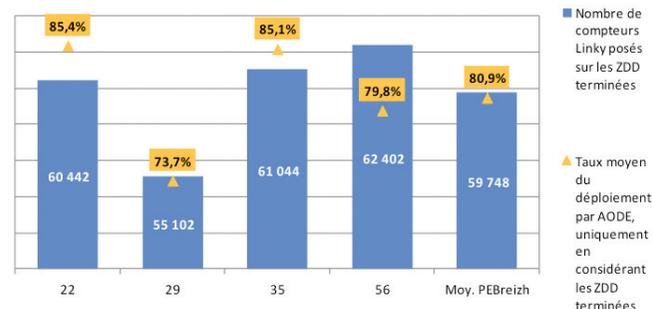


AUDITS PEB EXTERNALISÉS

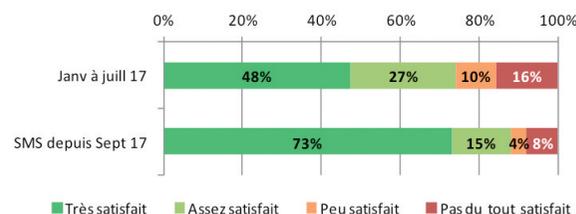
En janvier 2017, dans le cadre du PEBreizh, les 4 syndicats d'énergie bretons, dont le SDEF, ont décidé la mutualisation de missions de contrôle de concession externalisées. Les deux premières missions ont porté sur la facturation du raccordement de producteurs ainsi que sur le déploiement des compteurs Linky et l'exploitation des données associées. Ces prestations ont été réalisées avec le cabinet d'études AEC. Les principales conclusions de ces 2 audits sont reprises ci-après. Il est à noter qu'elles ont fait l'objet d'un courrier à destination d'Enedis pour droit de réponse.

> Audit Linky

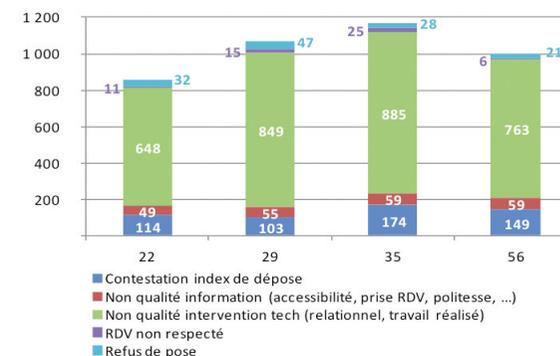
À l'échelle du PEB à mi 2017, les pourcentages moyens de pose (sur les communes où le déploiement de masse est annoncé comme achevé) sont très disparates selon les SDE ; avec notamment seulement 73,7 % pour le SDEF.



La satisfaction mesurée à l'issue de la pose du compteur est élevée et d'autant plus depuis la mise en place d'une enquête à chaud par SMS.



- Les concentrateurs sont exclus des chiffres des immobilisations.
- À fin 2016, seuls 2,7 % de comptes-clients étaient ouverts ou en attente d'activation, signe d'une probable sensibilisation insuffisante d'Enedis auprès des usagers nouvellement équipés d'un compteur Linky.
- L'analyse des demandes d'augmentation de puissance entre 2014 et 2016 ne permet pas de conclure à une sensibilité plus forte des compteurs Linky aux dépassements de puissance.
- Les refus de pose ne sont plus, depuis mars 2016, considérés comme des réclamations, ce qui complexifie leur suivi.
- S'agissant des réclamations en lien avec le déploiement Linky, le point le plus décrié, pour la période allant de 2015 et à mi 2017, est de très loin la qualité de l'intervention. Sous cet item, on trouve, dans près de la moitié des cas, des dysfonctionnements « post pose » de l'eau chaude sanitaire.



DES SUJETS NON ANALYSÉS FAUTE DE DONNÉES FOURNIES PAR ENEDIS

- Vérification de la procédure de déploiement sur un échantillon de 40 points de livraison ;
- Analyse de la satisfaction clientèle « post pose » ;
- Description précise des informations et données collectées par les compteurs Linky ;
- Présentation détaillée des différents outils permettant au concessionnaire l'exploitation des données Linky.

> Audit raccordements des producteurs

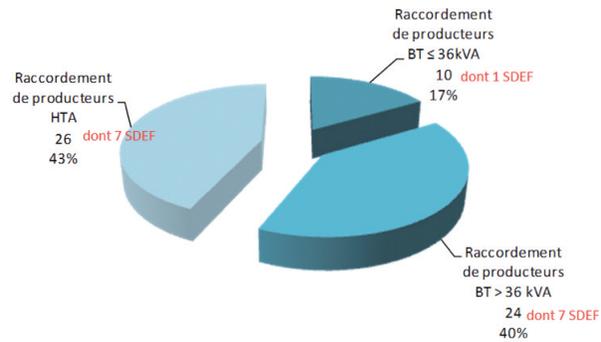
■ Un échantillon audité composé de 60 dossiers dont 15 sur la concession du SDEF.

■ Pour les raccordements producteurs BT (≤ 36 kVA et > 36 kVA), plus de 50 % de dépassements de délais de réalisation des travaux dont près de la moitié du fait d'Enedis.

■ En moyenne sur l'échantillon PEB, les ratios « montant total des devis » sur « montant total des dépenses du concessionnaire » sont de :

- 105 % pour les producteurs BT > 36 kVA
- 118 % pour les producteurs BT ≤ 36 kVA
- 135 % pour les producteurs HTA

> Signe d'une possible surfacturation qui a interpellé les membres du PEB, dans un contexte où la Bretagne est en retard sur ses objectifs de production d'énergies renouvelables et où les 4 SDE accentuent leur engagement au côté de la Région pour le rattraper.



■ 9 affaires (soit 15 %) non auditées en tout ou partie car abandonnées ou non terminées. Pourtant la liste d'affaires sélectionnées par Enedis devait avoir comme source les AMEO 2016 non le CAPEX 2016.

■ Pour les raccordements producteurs BT ≤ 36 kVA : seulement 20 % des devis envoyés dans les délais, contre 92 % pour les > 36 kVA et HTA.

Comparaison entre montant des devis et des dépenses réelles du concessionnaire par affaire



BILAN 2017

DU PLAN EXCEPTIONNEL D'INVESTISSEMENT ET DE MAINTENANCE - PEIM

CHIFFRES

625

C'est le nombre de kilomètre de fils nus déposés en Finistère depuis le début des travaux PEIM

Depuis 2015, suite aux tempêtes de 2013 et 2014, ENEDIS et le SDEF travaillent ensemble à la sécurisation des réseaux fragiles dans le but de réduire de moitié l'impact des aléas climatiques similaires sur les réseaux finistériens. Une coordination bien huilée entre ENEDIS et le SDEF permet de sécuriser la desserte électrique de l'ensemble de la zone traitée.

ENEDIS travaille sur l'élagage des réseaux, la sécurisation et la prolongation de vie de la moyenne tension (HTA), le SDEF travaille sur la sécurisation des fils nus (pose de réseaux torsadés et souterrains suivant les spécificités de chaque site).

En 2017, pour le réseau Basse Tension c'est

environ 50 km de fils nus déposés et la construction de 77 km de réseaux sécurisés au titre du PEIM.

Depuis le début des travaux PEIM (soit la période 2015-2017), il a été déposé sur le Finistère 625 km de fils nus (193 pour ENEDIS et 432 pour le SDEF).

Le retour sur expérience des dernières tempêtes (et notamment ZEUS) ayant touché le département montre que les réseaux traités résistent mieux et causent ainsi beaucoup moins d'incidents.

L'action commune PEIM se prolongera jusqu'à la fin du programme prévu en 2020.

2017	RÉSEAUX (KM)	SDEF	ENEDIS	TOTAL
DEPOSE	BT fils nus	34,38	16,43	50,81
	HTA aérien		159,91	159,91
	BT aérien torsadé	22,83	13,34	36,17
POSE	BT souterrain	20,70	20,66	41,36
	HTA souterrain		211,73	211,73

LA COMPÉTENCE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

LES ENFOUISSEMENTS COORDONNÉS DE RÉSEAUX

Lorsqu'une collectivité réalise un effacement des réseaux dans une rue, l'ensemble des réseaux aériens est concerné, l'électricité, l'éclairage public et également les réseaux de communications électroniques, principalement le réseau commuté en cuivre (téléphone et ADSL) et la fibre optique (FtTH).

Deux options sont possibles pour mener à bien l'opération d'enfouissement :

La première, dite « option A » donne la propriété de l'infrastructure au SDEF, l'opérateur participe financièrement au terrassement et loue les fourreaux utilisés. Une partie de cette recette perçue par le SDEF est reversée à la collectivité concernée. Le choix de cette option nécessite quelques conditions, dont la présence dans l'emprise du chantier d'un appui commun avec un organe de réseau.

La seconde, dite « option B » laisse la propriété de l'infrastructure à l'opérateur, dans ce cas il n'y a pas de participation financière au terrassement par l'opérateur et aucun droit d'usage.

En 2017, 113 dossiers d'effacements coordonnés avec les communications électroniques ont été commandés pour un montant de commandes avoisinant les 3 millions d'euros TTC.

17 ont faits l'objet d'une convention en option A.



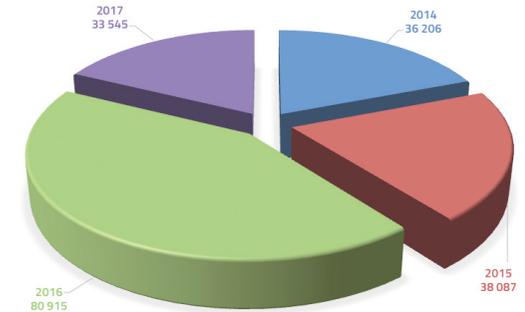
Tranchée commune à l'électrification et aux communications électroniques. Les travaux consistent à créer un réseau souterrain comprenant en général des fourreaux de diamètre 45 mm et des chambres de tirage ou de raccordement. Le réseau ainsi construit est en capacité à recevoir les câbles en cuivre du réseau téléphonique et les câbles optiques du réseau FTTH.

PARTICIPATION AU TERRASSEMENT

Sur ces opérations, conformément à l'article L.2224-35 du CGCT, l'opérateur participe financièrement aux tranchées communes. Elle est versée en une fois à la fin des travaux, et est voisine de 4€ par mètre linéaire de tranchée commune sur la voie publique.

La convention prévoyait par dérogation d'exempter de la participation les chantiers débutés en 2013, cela explique le montant assez faible de l'année 2014.

Le montant de cette participation au terrassement s'élève à 33 500 € en 2017.

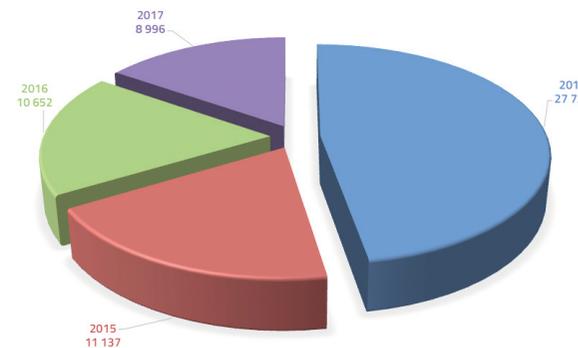


REDEVANCE ANNUELLE

En plus de la participation au terrassement, la convention fixe le montant de location des fourreaux utilisés par l'opérateur. Le montant calculé sur la base du mètre linéaire de fourreaux occupés, est actualisé chaque année, il est de 0,59 € en 2017.

La location des fourreaux en 2017 prend en compte la date d'occupation des conduites, elle s'élève à 5 383 € pour un montant de 8 996 € en année pleine. La recette totale perçue en 2017 est égale à 64 374 €.

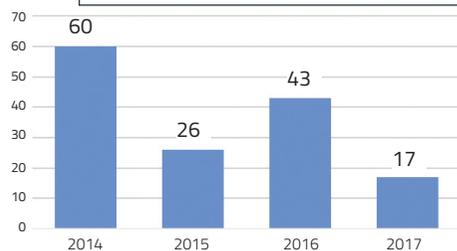
La redevance annuelle ainsi que la participation au terrassement sont majoritairement reversées aux communes.



Exemple d'appuis basse tension et de communications électroniques avant travaux d'effacement, les deux appuis supportent la basse tension, l'éclairage, le cuivre téléphonique et la fibre optique.



Nombre d'enfouissements câblés en option A



CHIFFRES

113

C'est le nombre de dossiers traités dans le domaine des communications électroniques.

LA MONTÉE VERS LE TRÈS HAUT DÉBIT, MED

Le fibrage complet jusqu'à l'habitation est une opération complexe qui demande beaucoup de temps aussi bien en étude qu'en travaux.

Pour certains secteurs très défavorisés et qui ne sont pas prévus dans les 1^{ères} phases de déploiement FttH, l'opération de montée en débit permet de faire un gain en débit significatif assez rapidement. Elle consiste à rapprocher les éléments électroniques (DSLAM) des locaux à desservir. Ces équipements électroniques situés dans le central téléphonique (NRA) sont installés dans une armoire de rue, en général à proximité d'un sous répartiteur téléphonique existant.

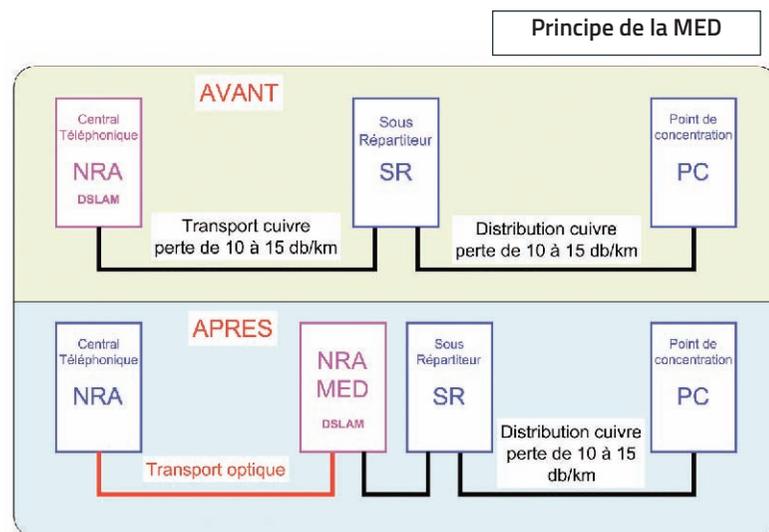
Cette armoire est appelée NRA MED. L'armoire MED est imposante car elle abrite de nombreux éléments électroniques ainsi que l'ensemble des têtes de câbles de la desserte historique en cuivre. Elle nécessite une alimentation en énergie électrique.

Cette phase du déploiement permet d'attendre dans de meilleures conditions la couverture complète en fibre optique. Le principe de la montée en débit est simple, le câble de transport en cuivre est remplacé par une fibre optique, la distribution finale, depuis l'armoire de sous répartition est conservée. L'affaiblissement de la ligne se concentre sur la distribution uniquement, le gain est important de l'ordre de 30 à 50 décibels suivant l'éloignement de central téléphonique.

Dans le Finistère, le déploiement des NRA MED est achevé, c'est **48 plaques allant d'une centaine de lignes à plus de 700** qui ont bénéficiées de la performance de la fibre optique. Elle a permis de rapprocher les utilisateurs finaux du nouvel NRA MED. C'est au total **près de 15 000 locaux qui peuvent aujourd'hui bénéficier de cette technologie.**



Armoire de MED sur le site de Loqueffret



Armoire de MED sur le site de Lanrivour

CHIFFRES

15 000

C'est le nombre de lignes raccordables à un NRA-MED dans le cadre de la première phase du projet Bretagne Très Haut Débit.

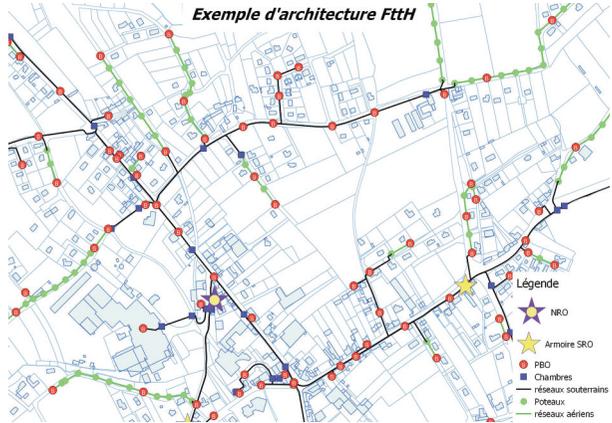
LA COMPÉTENCE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'HABITATION, FTTH

Les opérateurs privés se sont engagés à déployer des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) dans certaines villes et agglomérations. En dehors de ces zones, ce sont les collectivités territoriales qui déploient des réseaux d'initiative publique. C'est le syndicat mixte Mégalis Bretagne qui porte le projet.

La technologie retenue par Mégalis Bretagne pour apporter le très haut débit dans chaque foyer breton est la fibre optique. Elle permet de transporter des quantités de données très importantes, les limites ne sont plus liées aux supports mais plutôt aux équipements électroniques à chaque extrémité. Un autre point fort est sa capacité à fournir un débit identique à tous les usagers, quelle que soit la distance qui l'éloigne du central optique. Le projet BTHD est déployé en plusieurs

phases. La première s'est déclinée en 2 tranches, l'une d'environ 18 000 lignes est en cours et devrait se terminer en 2018, les études de la seconde aux alentours de 58 800 lignes viennent de débuter. La construction du réseau se fait en plusieurs étapes, elle commence par l'installation du Nœud de raccordement Optique appelé NRO et des armoires de rue, appelées SRO. Vient ensuite la partie câblage, le lien entre le NRO et le SRO est appelé Transport Optique, il est systématiquement posé dans une infrastructure souterraine. La dernière partie du réseau, la distribution, concentre le plus gros du linéaire de câbles et consiste à relier les points de branchements à l'armoire SRO. En distribution chaque local raccordable a sa fibre dédiée depuis le SRO. Le raccordement final est réalisé par l'opérateur à la demande de l'utilisateur.



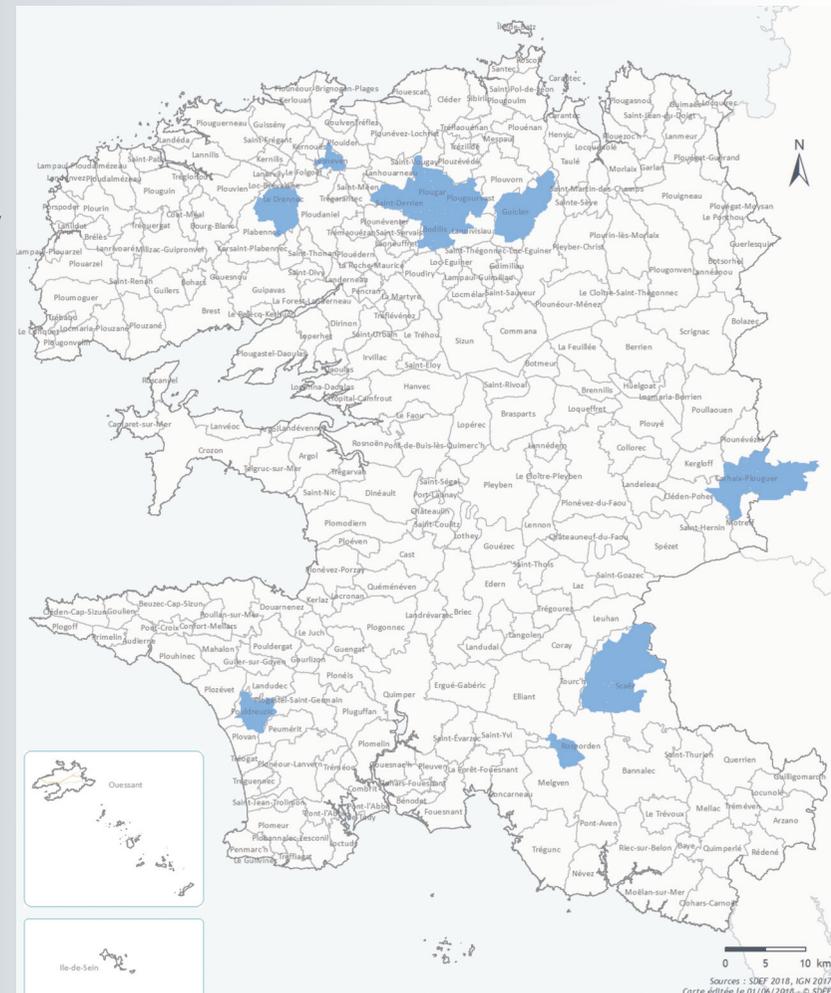
FTTH TRANCHE 1

La première tranche du déploiement FttH concerne 7 plaques dans le Finistère, le nombre de lignes de chaque plaque peut varier légèrement dans le temps en fonction des projets de développement locaux. Sur les **18 366 lignes** comptabilisées au lancement du projet, **15 174 sont ouvertes à la commercialisation fin 2017, soit plus de 82 %**.

Dans le Finistère, c'est le SDEF qui assure la maîtrise d'œuvre pour le compte de Mégalis.

Tout ou partie des communes concernées par le tranche 1 sont les suivantes :

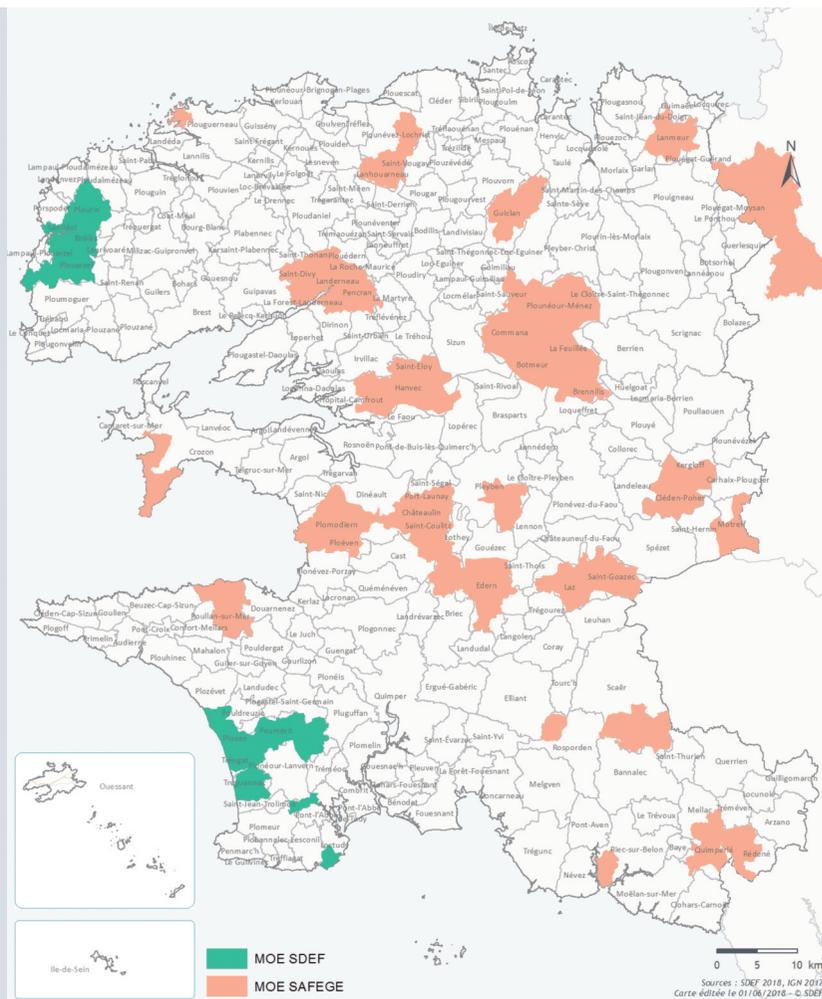
- Landivisiau, Plougourvest, Bodilis, Saint-Servais, Plougar, St Derrien, Saint-Vougay, Plouvorn
- Carhaix-Plouguer, Motreff, Saint-Hernin, Clédén-Poher, Le Moustoir (Dpt 22)
- Lesneven Plouider, Kernouës
- Le Drenec, Plabennec, Ploudaniel, Kersaint-Plabennec
- Rosporden, Melgven, Elliant
- Scaër
- Pouldreuzic, Plovan, Landudec, Plogastel-Saint-Germain



FTTH TRANCHE 2

Alors que la tranche 1 est en cours de travaux, la seconde tranche du déploiement FttH a fait l'objet de deux nouveaux marchés lancés par Mégalis, l'un pour les travaux et un autre pour la maîtrise d'œuvre. Sur cette nouvelle tranche, **58 800 lignes** sont réparties sur 24 plaques de superficie très variable.

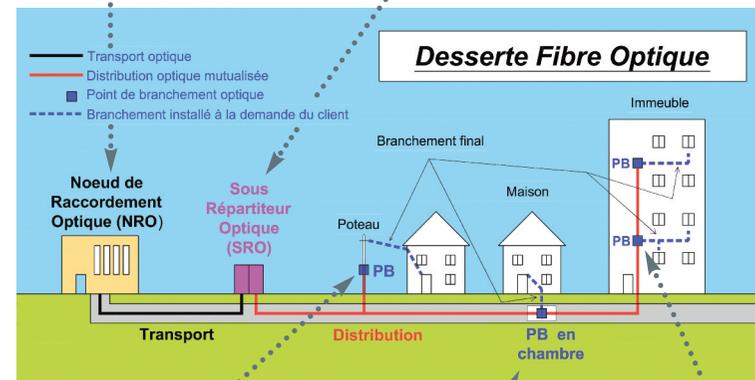
Le SDEF a conclu un accord avec l'entreprise Safège pour prendre en charge le suivi de quatre plaques, soit un peu plus de **9 000 locaux**. La mission de maîtrise d'œuvre comprend également les études de projet visant à élaborer l'architecture du déploiement.



À la fin 2017, les études ont permis de fixer le périmètre des quatre plaques et de définir l'emplacement des armoires de Sous Répartition Optique (SRO). Un grand nombre de critères est examiné pour chaque emplacement de SRO, technique en premier lieu mais aussi esthétique et financier. Le découpage du périmètre de chaque SRO a également été défini, il prend notamment en compte la capacité des armoires, les infrastructures mobilisables et le bilan optique du futur réseau (la longueur des lignes ne doit pas excéder 18km depuis le NRO).

La desserte des 9 000 lignes nécessite la création de 6 centraux optiques (NRO) dont la plupart seront hébergés dans le répartiteur téléphonique historique d'Orange, communément appelé NRA, à l'exception du NRO de Peumerit qui sera installé dans un shelter par manque de place dans le NRA. Le nombre d'armoire SRO nécessaire est de 27. Deux modèles d'armoire sont utilisés avec une capacité de 576 et 864 lignes suivant les besoins. À l'installation, l'occupation en lignes est volontairement limitée avec une réserve d'au moins 20 %.

Principe du FttH



LA COMPÉTENCE ÉCLAIRAGE PUBLIC

PRÉSENTATION

L'éclairage public est une compétence à la carte proposée par le SDEF, et librement choisie par ses adhérents. La compétence est composée des deux activités suivantes :

-  la maîtrise d'ouvrage des travaux,
-  la maintenance et l'exploitation des installations.

Au 31 décembre 2017, le SDEF exerçait la maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissement pour 28 collectivités du Finistère. Plus de 9 millions d'euros ont été investis sur le patrimoine des communes.

Au 31 décembre 2017, le SDEF exerçait la maîtrise d'ouvrage et la maintenance de l'éclairage public pour le compte de 192 communes, représentant 65 000 points lumineux.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DE TRÉGUNC

Dans le cadre de la rénovation de la place du bourg et de la rue Pont Aven, le SDEF a réalisé des travaux d'éclairage public. Les travaux ont consisté à supprimer les luminaires vétustes et à poser 48 luminaires LED.

Le coût des travaux s'est élevé à 180 000€ HT. Les travaux ont été effectués au cours du premier semestre 2017.



CHIFFRES

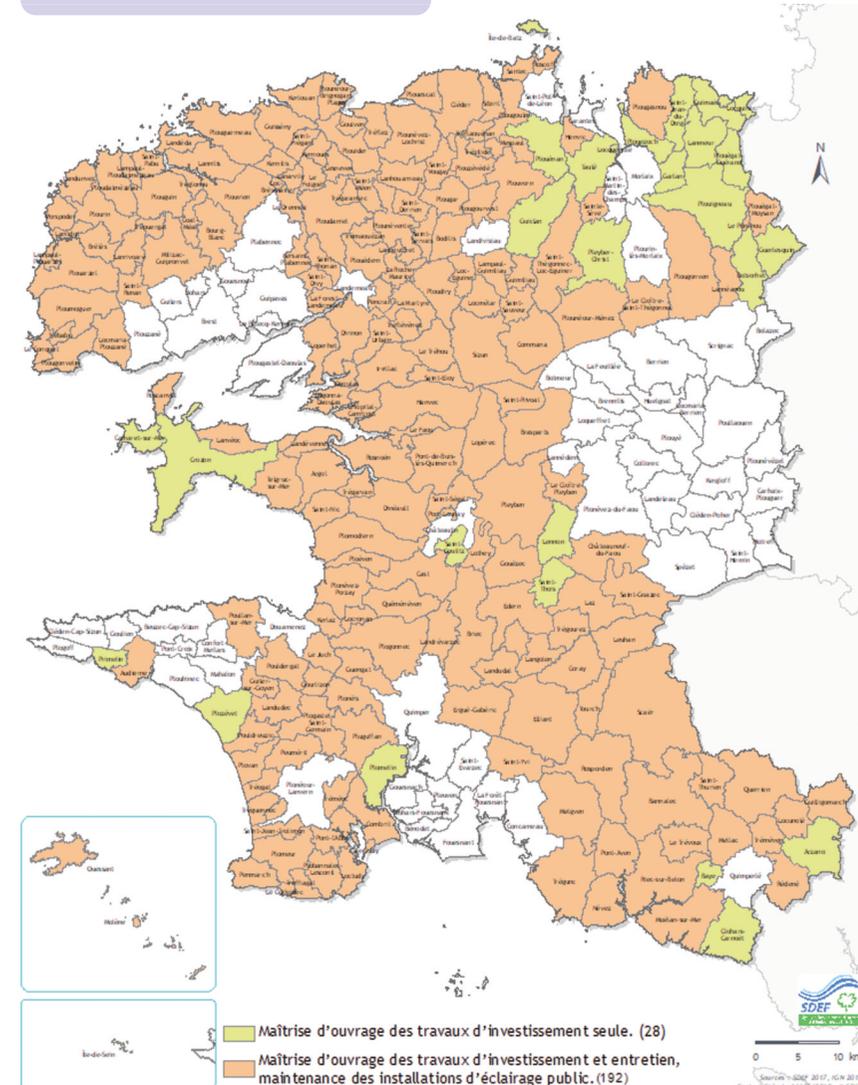
Nombre de dossiers d'éclairage public traités par le SDEF

2017	736
2016	637
2015	498
2014	479
2013	543
2012	423

Montant des investissements en éclairage public

2017	9 291 064 €
2016	7 904 513 €
2015	7 170 447 €
2014	6 176 131 €
2013	8 511 550 €
2012	6 797 333 €

Compétence Éclairage public au 31 décembre 2017



LA MAINTENANCE

Le SDEF apporte :

-  une maintenance préventive sur l'ensemble des points lumineux ;
-  un remplacement des sources lumineuses ;
-  un entretien curatif en cas de panne ;
-  un état des lieux cartographié du patrimoine ;
-  un rapport annuel comprenant des préconisations.

La maintenance préventive

Le SDEF assure la maintenance préventive du parc d'éclairage public qui consiste à réaliser régulièrement le nettoyage, le contrôle électrique et le remplacement des lampes.

La maintenance curative

Le SDEF assure également la maintenance curative du parc. Les interventions dans ce cadre portent essentiellement sur le remplacement de lampes et de fusibles.

La déclaration des pannes se fait par la commune via le logiciel MUSE accessible sur le site Internet du SDEF.

L'intervention de dépannage est réalisée sous un délai maximum de 3 jours pour un foyer isolé, 24 heures dans le cas d'une panne d'un ensemble de foyers ou 4 heures en cas de danger avéré.

La gestion des réponses aux DT et DICT en tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public

En tant qu'exploitant du réseau d'éclairage public pour le compte des communes adhérentes, le SDEF assure le traitement des réponses aux DT (déclarations de travaux) et DICT (déclarations d'intention de commencement de travaux) relatives à ce réseau, conformément à la réglementation en vigueur.

À ce titre, le SDEF est référencé sur le guichet unique « réseaux et canalisations », recensant tous les exploitants de réseaux. En 2017, le SDEF a reçu 5 111 sollicitations par le guichet unique.

	DT	DICT	DT-DICT conjointe	ATU	LR
2017	1 016	1 783	1 990	246	76
TOTAL	5 111				

Le rapport annuel

Il comprend :

- Une synthèse du patrimoine de la commune (type de lampes, types de luminaires, ...),
- Le détail des interventions effectuées sur la commune,
- Un récapitulatif de l'état des installations,
- Une analyse des consommations d'électricité sur les quatre dernières années et une analyse des puissances souscrites.

CHIFFRES

4 488

C'est le nombre de pannes traitées via le logiciel MUSE entre le 1^{er} janvier 2017 et le 1^{er} janvier 2018.

- Armoire endommagée 157
- Candélabre à terre ou endommagé 120
- Défaut d'allumage et d'extinction des armoires 581
- Lampe clignotante 61
- Lampe en panne 2 425
- Luminaire endommagé 221
- Autres 923

LE LOGICIEL MUSE

En octobre 2014, le SDEF a mis en service un logiciel d'éclairage public à l'attention des communes ayant transféré au SDEF la compétence « entretien et maintenance éclairage public » (Cf. page 17).

Cette application permet notamment aux communes de :

- déclarer les pannes d'éclairage public,
- suivre l'état d'avancement des dépannages et consulter le rapport de l'entreprise suite à son intervention,
- consulter leur cartographie, localiser les armoires d'éclairage public et les points lumineux.

Il est accessible depuis le lien ci-dessous :

www.sdef.fr/Logiciel-eclairage-public-/116.html

Pour toute question relative à l'utilisation de cet outil, vous pouvez contacter le service éclairage public au :

- **téléphone** : 02.98.10.36.36
- **messagerie électronique** : maintenanceep@sdef.fr

LES DIAGNOSTICS

Le pôle énergie du SDEF poursuit ses missions d'assistance conseil en matière d'éclairage public afin d'améliorer les performances énergétiques des installations. Ces missions prennent la forme d'audits du patrimoine des communes et donnent suite à des préconisations de travaux.

EXEMPLE : LANDIVISIAU



Travaux de rénovation sur la Place Jeanne d'Arc à Landivisiau : avant et après travaux.

La commune de Landivisiau s'est engagée dans une politique de développement durable. Avec ses 2 208 points lumineux, elle souhaitait rénover son réseau d'éclairage public vétuste. Pour ce faire, la commune s'est rapprochée du SDEF afin de réaliser un diagnostic de son patrimoine d'éclairage public. L'objectif du diagnostic réalisé était :

- d'obtenir une cartographie du parc d'éclairage public;
- de faire un bilan de l'état du parc;
- d'analyser les consommations d'énergies et de proposer des solutions pour réaliser des économies;
- de prioriser les futurs investissements;
- d'analyser les dépenses, dont la maintenance;
- de déterminer un schéma directeur de rénovation du parc.

Le diagnostic a relevé que 10 % des luminaires étaient vétustes. 217 luminaires étaient donc à remplacer.

LA COMPÉTENCE GAZ

Compétence Gaz
début 2018

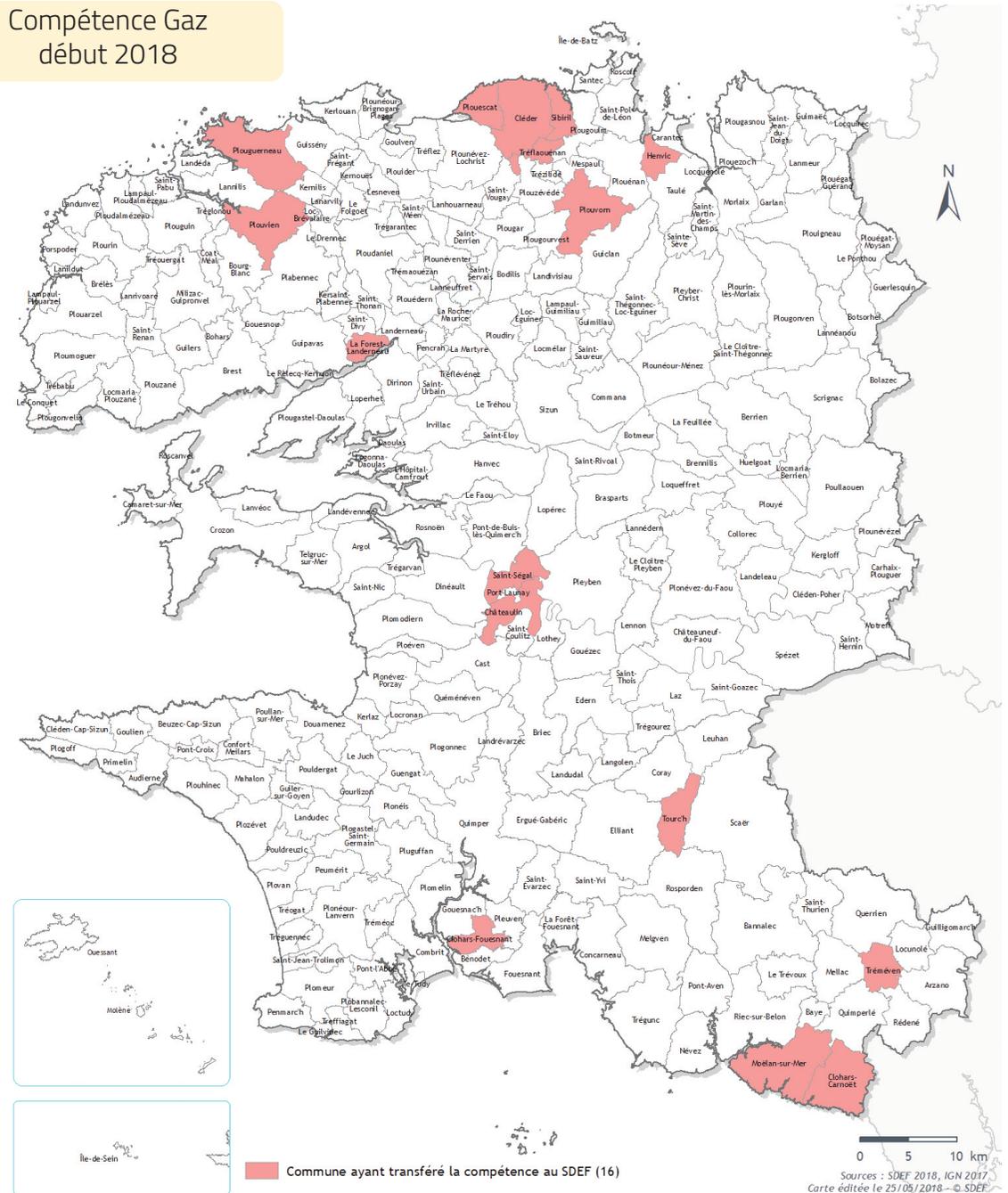
NOUVEAUX TRANSFERTS DE COMPÉTENCE

Le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) est en mesure, dans le cadre de ses compétences optionnelles, d'exercer la compétence d'autorité organisatrice des missions de service public afférentes au développement et à l'exploitation des réseaux publics de distribution de gaz ainsi qu'à la fourniture de gaz (Articles 2.2.1 et 4.1 des statuts du SDEF).

À ce titre, le SDEF a engagé, en 2017, une démarche pour obtenir un certain nombre d'informations sur les concessions de distribution publique de gaz auprès des communes du territoire déjà desservies. Après analyse de l'ensemble des données ainsi communiquées, un courrier a été adressé, fin 2017, aux communes ayant répondu au questionnaire pour leur proposer un transfert de la compétence gaz au profit du SDEF. Ainsi, entre fin 2017 et début 2018, ce sont 8 nouvelles communes qui ont délibéré en faveur de ce transfert.

Il s'agit de :

- Châteaulin,
- Clohars-Fouesnant,
- La Forest-Landerneau,
- Plouvien,
- Plouvorn,
- Saint-Ségal,
- Tourc'h,
- Tréméven.



> Le contrat



- Date d'entrée en vigueur du contrat : 1^{er} janvier 2016
- Durée du contrat : 30 ans
- Expiration du contrat : 31/12/2045

> Les chiffres clés

Domaine clientèle



- Nombre de clients : 62
- Répartition par secteur d'activité : 87% résidentiel - 10% tertiaire - 3% industriel
- Nombre de 1^{ères} mises en service clients : 40
- Quantité de gaz acheminée : 128 GWh
- Répartition par secteur d'activité : 0,5% résidentiel - 62,5% tertiaire - 37% industriel
- Nombre de réclamations : 1

Patrimoine



- Longueur du réseau : 34,7 km
- Dont longueur créée dans l'année : 13,1 km (dont 52% réalisés en acier)
- Répartition par pression : 100% moyenne pression
- Répartition par matière : 80% Polyéthylène - 20% acier
- Postes de détente réseau : 2
- Robinets de réseau : 5

Gestion du réseau



- Nombre d'incidents : 0
- Nombre d'appels de tiers : 1
- Objet des appels : 100% demande d'intervention de sécurité
- Taux de visites réalisées sur les robinets : 100%

Données financières



- Investissements réalisés sur la concession : 1 950 k€
- Valeur nette comptable des ouvrages : 3 040 k€
- Recettes acheminement et hors acheminement : 425 k€

> Le contrat



- Date d'entrée en vigueur du contrat : 1^{er} mai 2015
- Durée du contrat : 30 ans
- Expiration du contrat : 30/04/2045

> Les chiffres clés

Domaine clientèle



- Nombre de clients : 3
- Répartition par secteur d'activité : 33% résidentiel - 0% tertiaire - 67% industriel
- Nombre de 1^{ères} mises en service clients : 1
- Quantité de gaz acheminée : 15 GWh
- Répartition par secteur d'activité : 0% résidentiel - 0% tertiaire - 100% industriel
- Nombre de réclamations : 0

Patrimoine



- Longueur du réseau : 2,9 km
- Dont longueur créée dans l'année : néant
- Répartition par pression : 100% moyenne pression
- Répartition par matière : 100% Polyéthylène
- Postes de détente réseau : 0
- Robinets de réseau : 1

Gestion du réseau



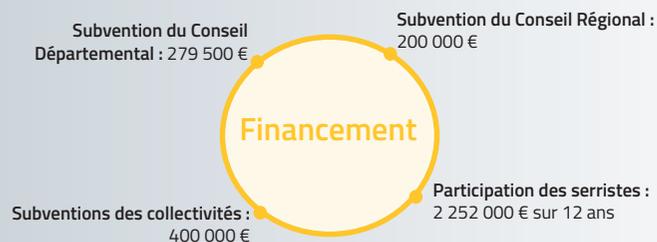
- Nombre d'incidents : 0
- Nombre d'appels de tiers : 2
- Objet des appels : 100% demande d'intervention de sécurité
- Taux de visites réalisées sur les robinets : 100%

Données financières



- Investissements réalisés sur la concession : 100 k€
- Valeur nette comptable des ouvrages : 120 k€
- Recettes acheminement et hors acheminement : 67 k€

DSP DE PLOUESCAT ET HENVIC Co-financement public et privé



CHIFFRES

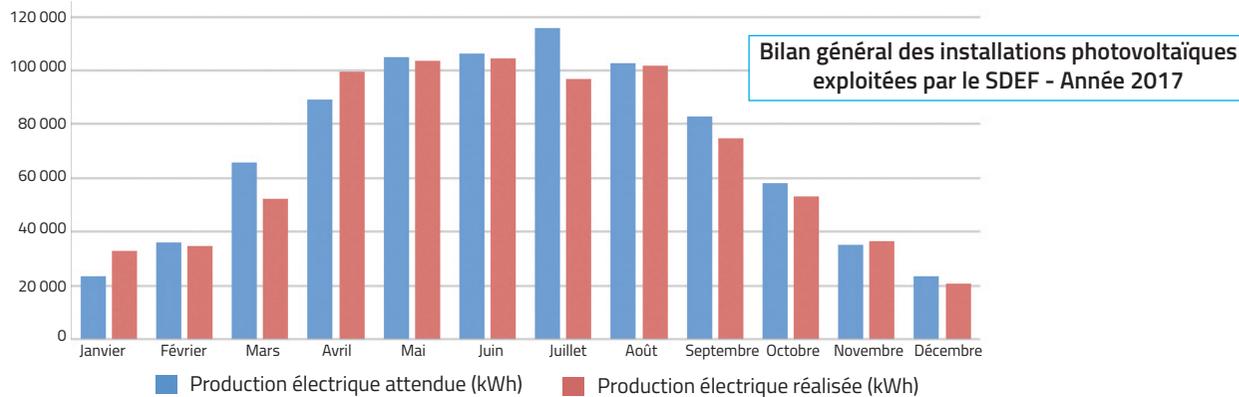
25

C'est le nombre de kilomètres de réseaux de gaz enfouis pour alimenter Moëlan-sur-mer et Clohars-Carnoët.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PHOTOVOLTAÏQUE

Au 31 décembre 2017, le SDEF exploitait 15 installations photovoltaïques pour une puissance totale de 979 kWc. Ces générateurs ont produit 811 000 kWh, soit -4 % par rapport aux prévisions.



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES EXPLOITÉES PAR LE SDEF



Landivisiau	bâtiment du SDEF	35 kWc
Le Guilvinec	salle de tennis	82 kWc
Landunvez	salle des sports	97 kWc
Plouguin	salle de sport	98 kWc
St Martin-des-Champs	école maternelle	34 kWc
Plabennec	services techniques	58 kWc
Tregunc	maison de la Mer	45 kWc
Locmaria Plouzané	salle de sport	86 kWc
Moëlan sur Mer	services techniques	88 kWc
Quimper	bâtiment du SDEF	7 kWc
Quimperlê Communauté	services techniques	100 kWc
Île de Sein	centre nautique	7 kWc
Île de Sein	écloserie	91 kWc
Île d'Ouessant	gymnase	51 kWc
Plougasnou	gymnase	100 kWc

NOUVELLES INSTALLATIONS



Pose des panneaux photovoltaïques sur l'écloserie de l'île de Sein



Onduleurs de l'île d'Ouessant

En 2017, le SDEF a mis en service 3 nouvelles installations photovoltaïques : sur les toitures de l'écloserie de l'île de Sein, du gymnase d'Ouessant et de celui de Plougasnou.

LA MUTUALISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La charte pour l'énergie, signée en décembre 2014 par les quatre agences locales de l'énergie, le Conseil départemental du Finistère et le SDEF, précise que le syndicat est l'interlocuteur référent dans le domaine de la gestion des CEE pour le compte de toutes les communes du département. La mutualisation opérée par le syndicat permet à des communes de bénéficier du dispositif. Celles-ci, après avoir transféré leurs « droits » au SDEF, bénéficient d'un reversement d'une partie du produit de la vente des CEE.

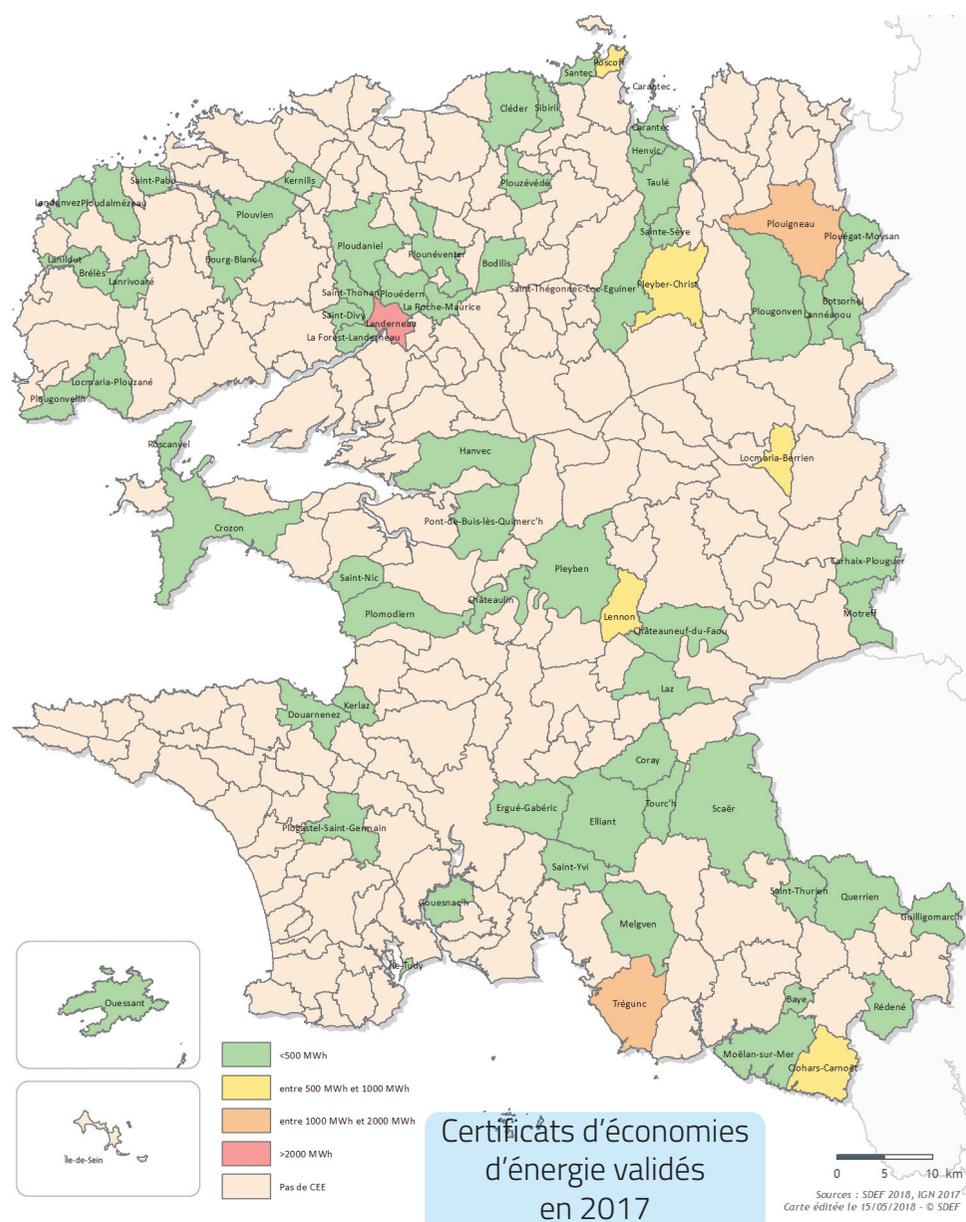
Dans le dispositif CEE, le SDEF intervient dans :

-  le conseil pour les travaux d'éclairage public ;
-  la collecte au niveau départemental des CEE et leur gestion administrative ;
-  la vente des CEE ;
-  la redistribution du produit de la vente aux collectivités.

En 2017, le Pôle National des CEE a validé un volume de 17 GWh cumac.

COMMUNES	TOTAL CEE (kWh cumac)	COMMUNES	TOTAL CEE (kWh cumac)
LANDERNEAU	2 435 70	LANILDUT	111 600
PLOUIGNEAU	1 154 576	SAINT NIC	111 600
TREGUNC	1 060 483	LA FOREST LANDERNEAU	108 000
PLEYBER CHRIST	905 969	SAINTE SEVE	108 000
CLOHARS CARNOET	774 102	PLOUDALMEZEAU	102 300
LOCMARIA BERRIEN	706 800	SCAER	102 300
ROSCOFF	653 400	SAINT THURIEN	100 552
LENNON	559 440	ILE TUDY	98 669
MOTREFF	477 672	SAINT THONAN	94 952
CORAY	454 131	CARHAIX	92 433
SIBIRIL	378 000	REDENE	86 400
OUESSANT	368 200	PONT DE BUIS	83 700
GOUESNACH	342 000	TAULÉ	79 200
GUILIGOMARC'H	296 583	CARANTEC	74 400
LANDUNVEZ	279 000	CHATEAULIN	74 400
PLOUNEVENTER	252 000	CLEDER	74 400
SAINT PABU	248 490	SAINT DIVY	74 400
DOUARNENEZ	236 400	LANRIVOARE	73 800
KERLAZ	227 327	PLOUNEOUR TREZ	57 600
PLOUEDERN	213 900	PLOUZEVEDE	55 800
ELLIANT	195 300	PLOGASTEL SAINT GERMAIN	37 026
LANNEANOU	195 300	PLOUGONVELIN	36 000
PLOUVIEN	186 000	ERGUE GABERIC	33 660
BODILIS	184 800	BAYE	28 800
PLougouven	180 000	LOCMARIA PLOUZANE	21 600
KERNILIS	158 100	BOTSORHEL	18 600
QUERRIEN	148 800	LA ROCHE MAURICE	18 600
ROSCANVEL	144 000	SANTEC	16 500
MOELAN SUR MER	141 707	CHATEAUNEUF DU FAOU	12 820
SAINT THEGONNEC LOC EGUINER	139 500	HANVEC	9 300
PLEYBEN	138 000	TOURC'H	9 300
MELGVEN	130 200	BOURG BLANC	7 200
PLouEGAT MOYSAN	130 200	HENVIC	7 200
PLOMODIERN	122 389	LAZ	7 200
BRELES	120 900	PLoudANIEL	7 200
CROZON	111 600	SAINT YVI	7 200

Montant des CEE validés pour l'année 2017



Certificats d'économies d'énergie validés en 2017

NOTA BENE

Les CEE sont générés par :

- > Les travaux de rénovation des bâtiments avec réduction de consommation (fenêtre, isolation, ventilation, mode de chauffage...)
- > Les travaux de rénovation de l'éclairage public avec réduction de consommation (diminution de puissance des foyers lumineux).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES BORNES DE RECHARGES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT DES BORNES

L'année 2017 a permis la forte progression de la mise en œuvre du schéma de déploiement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Au 31 décembre 2017, 157 communes étaient équipées. À cette date, 209 bornes publiques étaient en service (196 bornes normales et 13 rapides).

CHIFFRES

209

C'est le nombre de bornes de recharges pour véhicules électriques qui étaient en service sur le département au 31 décembre 2017.

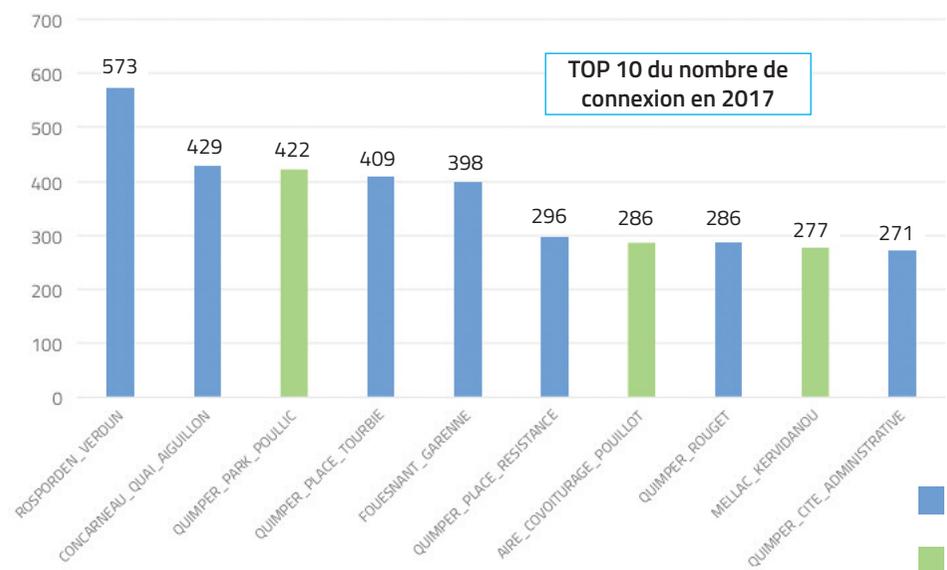
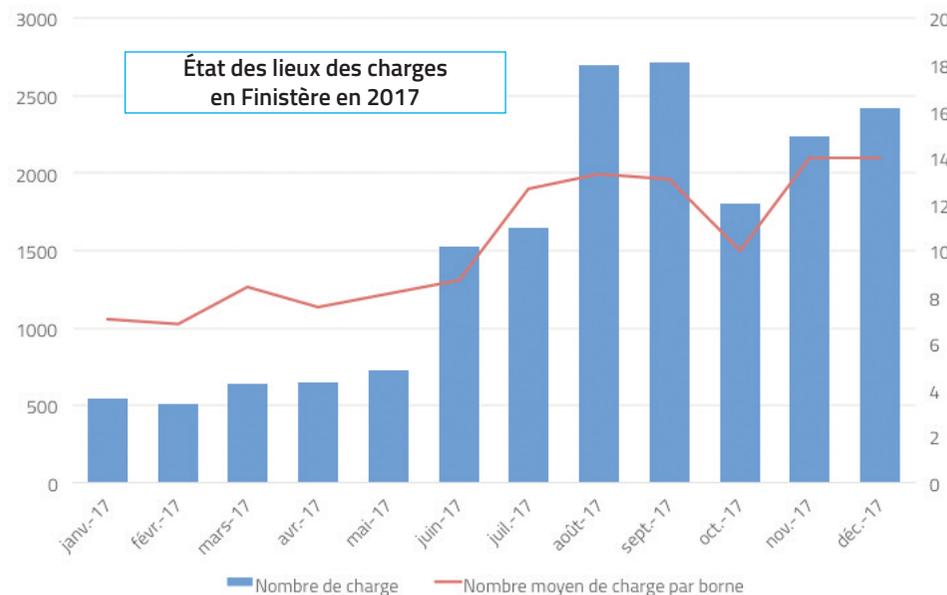


Implantation des infrastructures de recharges pour véhicules électriques



QUI SONT LES UTILISATEURS ?

Les particuliers, propriétaires de véhicules électriques, peuvent obtenir un badge via le site Internet du SDEF. Au total, au 31 décembre 2017, 390 badges ont été commandés sur son site Internet (148 en 2016).

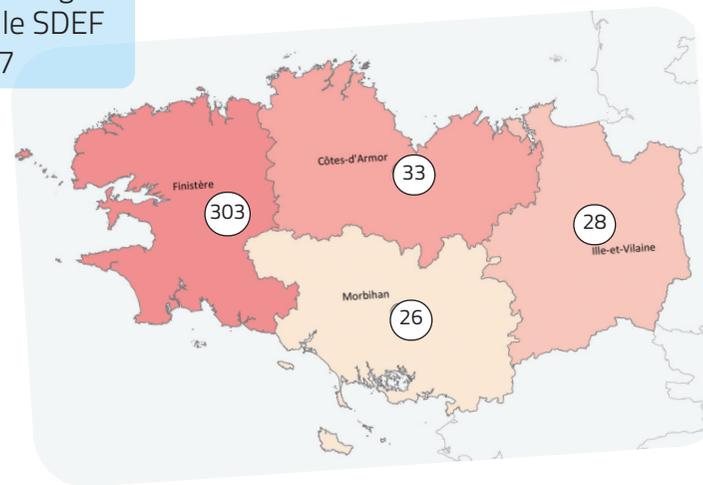


Badges de recharge distribués par le SDEF en 2017

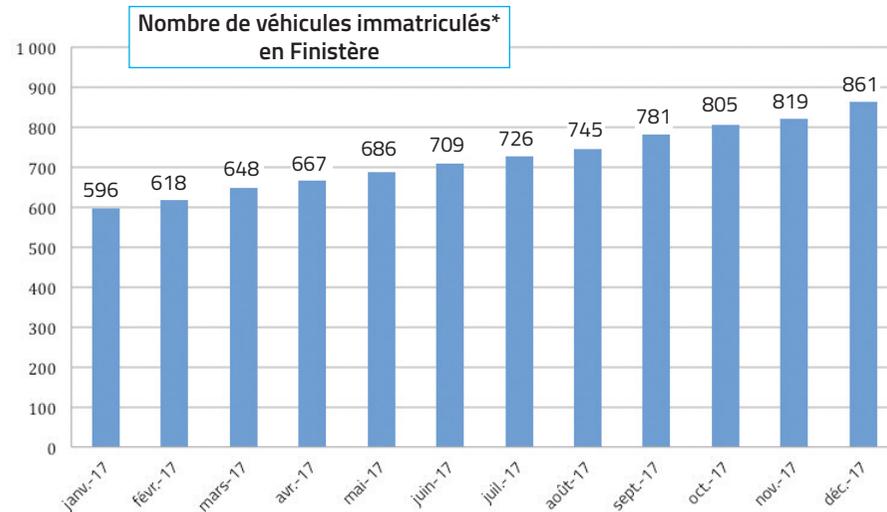
CHIFFRES

390

C'est le nombre de badges commandés sur le site internet du SDEF au 31 décembre 2017.



LE MARCHÉ DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES



L'augmentation du nombre de bornes favorise les acquisitions de véhicules électriques.

* Source : Préfecture du Finistère

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

La Chambre d'agriculture de Bretagne a réalisé une étude de faisabilité à Trévarez sur l'intérêt d'une installation photovoltaïque avec stockage d'électricité. Cette étude menée par 3 partenaires (Belenn Ingénierie, Quénea Energie et Schneider Electric) a été financée par l'Ademe, le GIE Elevages de Bretagne, l'APEPHA, la Chambre d'agriculture et le SDEF.

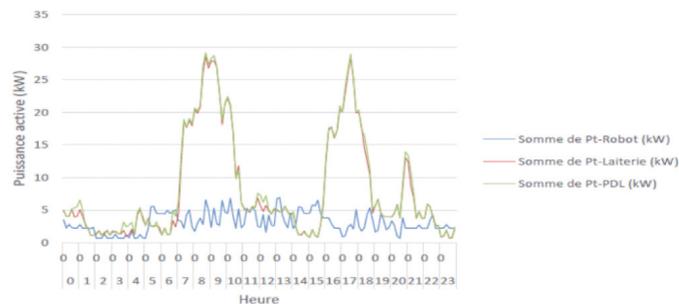
L'objectif était de chercher à stabiliser, voire à réduire la facture d'électricité des éleveurs laitiers et de contribuer à l'équilibrage du réseau électrique. La facture d'électricité d'un éleveur laitier breton s'élevait, en effet, en 2016 à 3 500 €, soit 7,5 €/1000 l lait. Le contrat habituel (tarif Bleu) de ces éleveurs a engendré une hausse de + 3 % par an entre 2006 et 2015. Le plan Eco Energie Lait a déjà contribué à réduire la facture d'électricité des éleveurs, mais les nouvelles technologies de l'énergie peuvent encore apporter des solutions innovantes aux producteurs laitiers.

L'étude a consisté à mesurer, précisément (toutes les 10 min), la consommation d'électricité durant 4 mois. Différentes hypothèses d'installation

photovoltaïque et de batteries ont été faites, tant sur la salle de traite classique que sur le robot. L'analyse des résultats a été menée en comparant diverses situations :

- Poursuite de la situation actuelle avec achat de la totalité d'électricité à son fournisseur à raison d'une hausse de +3 % par an du prix de l'électricité;

Profil de consommation journalier
(Source: campagne de mesures QUÉNEA EnR)



- Mise en place d'une installation photovoltaïque (36 kWc) en vente totale : La vente photovoltaïque venant « compenser » l'achat d'électricité au fournisseur ;
- Investissement dans une unité photovoltaïque (36 kWc) en autoconsommation directe. Celle-ci se fait au gré des besoins de l'exploitation, il n'y pas de stockage. La facture d'achat est diminuée en fonction de l'autoconsommation directe ;

- L'exploitation investit dans une unité photovoltaïque (36 ou 66 kWc) avec une batterie de stockage de 100 kWh. Cela permet de renforcer l'autoconsommation pilotée avec le photovoltaïque et le stockage pour assurer les besoins en électricité. Le complément est toujours acheté chez un fournisseur.

Les résultats économiques ne montrent pas d'intérêt à investir, dans l'immédiat, en photovoltaïque avec stockage compte tenu du coût des batteries. Ainsi, pour réduire sa facture,

le recours à une installation photovoltaïque en vente totale peut rester une solution à court terme, tant que le prix de vente reste au niveau actuel.

L'autre piste à creuser est une installation photovoltaïque en autoconsommation directe, sous réserve d'avoir des horaires de traite « diurnes ».

Une nouvelle étude devrait être menée dans 2-3 ans pour mesurer l'impact de la baisse des prix des batteries sur les résultats obtenus.

Etude de cas en salle de traite	initiale	Vente totale Photov.	Vente surplus (sans stockage)	Vente surplus (avec stockage)	
Puissance photovoltaïque (kWc)	0	36	36	36	66
Capacité de stockage (kWh)	0	0	0	100	100
Taux autoconsommation	0 %	0 %	51 %	90 %	65 %
Investissement (€) - aide éventuelle	0	38880	33040	84800	113110
Facture électricité annuelle 2017 (€ TTC)	9948	8671	8402	10960	10940
Coût kWh en c€/kWh (2017)	14.81	12.91	12.51	16.32	16.29
Facture électricité annuelle 2037 (€ TTC)	17444	13973	14242	15900	15510
Coût kWh en c€/kWh (2037)	25.97	20.81	21.21	23.70	23.10

ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE EN ÉLECTRICITÉ

Avec la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz naturel, les acheteurs soumis aux règles de la commande publique (collectivités, collèges publics, hôpitaux,...) doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie. Pour aider ces structures, pour mutualiser les moyens et les coûts, et obtenir des offres compétitives, le SDEF propose à ses adhérents ainsi qu'aux autres acheteurs finistériens de mutualiser leurs achats d'électricité et de gaz. En 2017, le SDEF a lancé un appel d'offres pour l'achat d'électricité pour les contrats supérieurs à 36 kVA. Il a ainsi procédé à un appel d'offres afin de désigner un fournisseur d'électricité pour une durée de 2 ans (2018 - 2019). Le marché a été attribué à EDF et a pris effet au 1^{er} janvier 2018. Le marché regroupe 811 sites finistériens pour une consommation de 106 GWh par an. Dans un contexte en forte hausse du prix de l'électricité, le groupement d'achat a permis de limiter la hausse : l'augmentation des prix s'élève à 4 % par rapport au précédent marché.

Le groupement comprend entre autre :

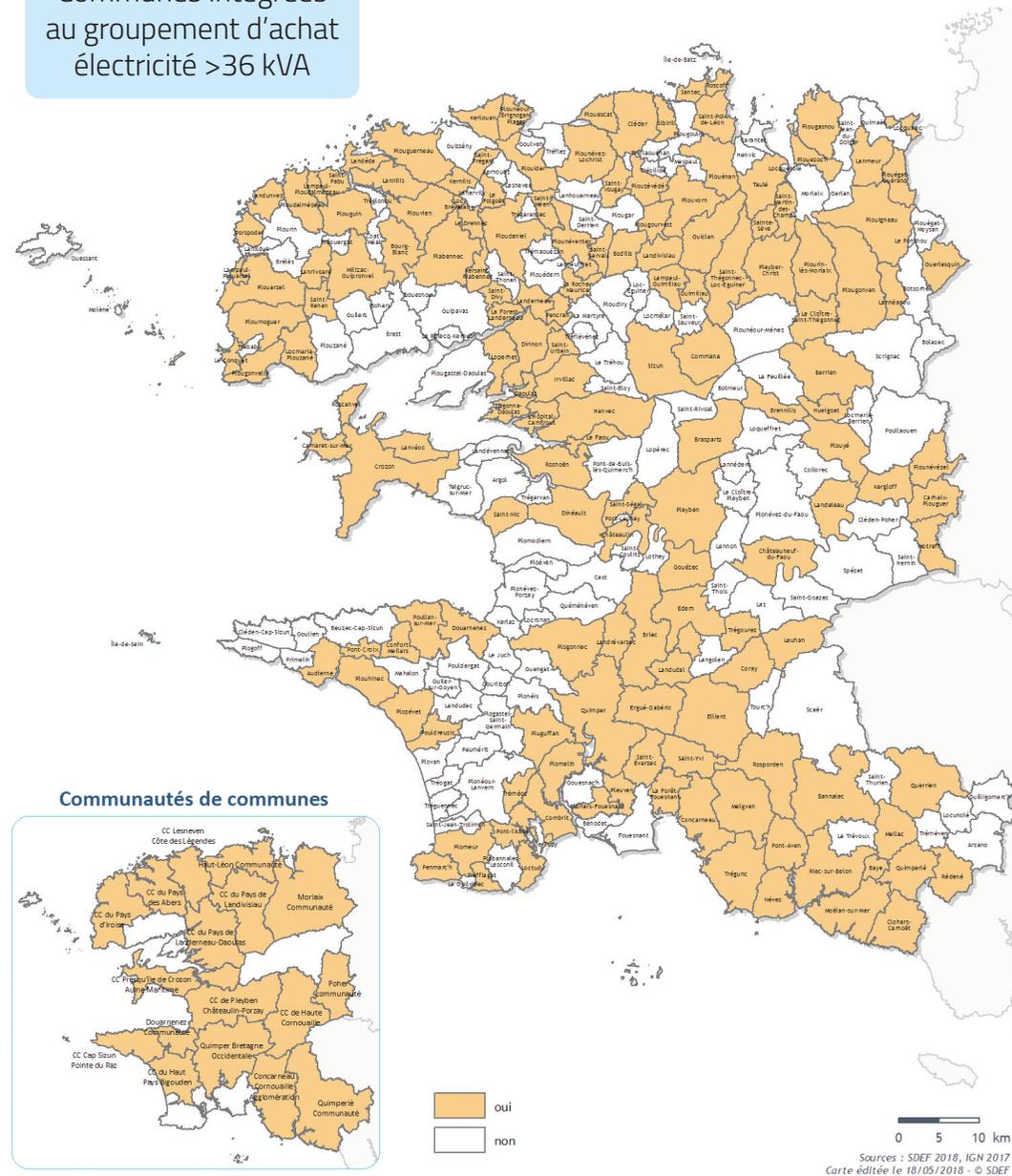
- 155 communes
- 15 communautés de communes
- 3 communautés d'agglomération
- 51 collèges
- 8 CCAS
- 3 CIAS
- le Conseil Départemental.

CHIFFRES

811

C'est le nombre de sites finistériens rattachés au groupement d'achat créé par le SDEF pour des contrats supérieurs à 36 kVA.

Communes intégrées au groupement d'achat électricité >36 kVA



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UN RÉSEAU DE STATIONS-SERVICE POUR LES VÉHICULES AU GAZ NATUREL

SCHÉMA DE DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL (BIO)GNV

Le SDEF a décidé de construire, d'ici le printemps 2019, trois stations-service publiques au GNV et, pour 2020, un réseau complet de 7 stations sur l'ensemble du Finistère. Il s'agit de la partie finistérienne d'un projet régional porté par tous les acteurs bretons du transport et du gaz. Ces stations permettront aux transporteurs du département de remplacer des véhicules diesel par des véhicules moins polluants avec des stations installées dans un rayon maximum de 50 km.

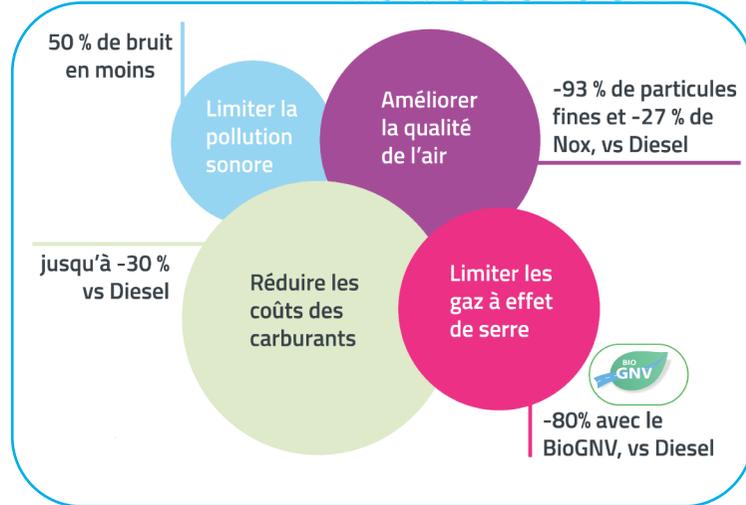
Une station-service propose donc des bornes de recharge en gaz comprimé, servi en quelques minutes comme pour un plein d'essence ou de diesel. Une gamme variée de véhicules neufs existe déjà, allant du véhicule léger au tracteur poids lourds. La Bretagne sera prochainement une des premières régions totalement équipées d'un réseau cohérent d'un minimum de 10 stations, porté conjointement par les 4 syndicats départementaux d'énergie.

Grâce à la méthanisation réalisée à partir des ressources bretonnes et, peut-être, grâce à d'autres procédés de gazéification, la part du gaz d'origine renouvelable dans le réseau de gaz augmentera au cours des prochaines années, et pourquoi pas, finira par définitivement remplacer le gaz d'origine fossile. La création d'un réseau de stations-service n'est qu'une première étape mais elle est indispensable pour réussir à terme la transition énergétique et l'amélioration de la qualité de l'air.



Bretagne
mobilités
[bio] GNV

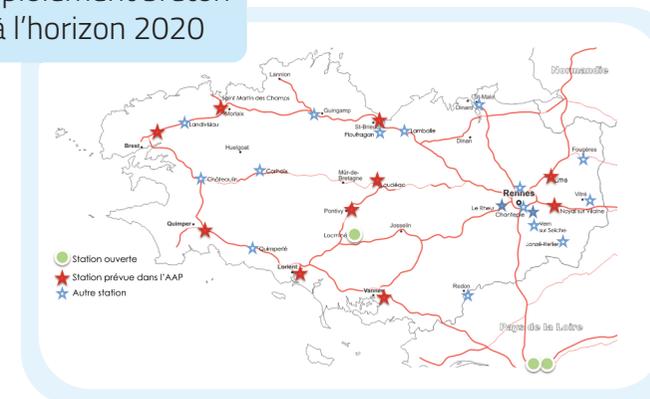
LES ATOUTS DU GNV



Développement des stations-service GNV en Finistère



Déploiement breton à l'horizon 2020



QU'EST-CE QUE LE GNC ?

Gaz naturel comprimé. Il s'agit de prendre le gaz présent dans le réseau de distribution et de le compresser pour pouvoir remplir le réservoir du véhicule à 200 bars. Il ne faut pas le confondre avec le GPL, gaz de pétrole liquéfié (de nature chimique différente) ni avec le GNL, gaz naturel liquéfié à -160° (livré par camions et stocké sur place).

LE PROJET ICE SE POURSUIT SUR OUESSANT

En 2017, EDF-SEI a mis en place les conditions favorables à l'implantation de « Smart Island » avec un système de pilotage (Energy Management System) de la centrale fuel et des production d'énergies renouvelables ainsi qu'un système de stockage d'1 MW.

Après l'éclairage public économe inauguré en février 2017, le SDEF a inauguré la centrale photovoltaïque de 54 kWc du gymnase et démarré la conception du système de stockage de lissage pour préparer l'augmentation de l'injection de la production hydrolienne sur le réseau pour se rapprocher des 500 kW. Il projette l'installation de

nouvelles centrales photovoltaïques. Toutes les conditions sont donc en place pour accueillir à nouveau l'hydrolienne, la raccorder au réseau pour une production plus importante que lors de la première immersion et pour la mise en place du smart grid.

Trois acteurs ont été choisis en 2017 pour préparer la conception et la mise en place du smart grid côté utilisateurs :

↳ Keynergie pour l'insertion des nouvelles briques technologiques,

↳ L'Association des Îles du Ponant pour assurer l'acceptabilité et l'accompagnement des consommateurs et producteurs,

↳ L'Atelier LM et son groupement pour créer l'exposition nomade qui permettra de sensibiliser et d'expliquer les smart grids et la transition énergétique aux Ouessantins, aux Finistériens de manière plus générale mais aussi aux autres îles énergétiquement isolées dans le monde.

Dès l'immersion de l'hydrolienne en 2018, chaque brique du smart grid rejoindra sa place pour viser l'objectif de 100 % ENR en 2030.



Le comité de pilotage des futures expositions du SDEF composé de représentants de l'éducation nationale, de l'éducation à l'environnement et des partenaires du SDEF tels que GRDF, Enedis, l'association des Îles du Ponant, le projet ICE, Sabella.

Image en 3D des bornes de consultation autour de la maquette de l'île d'Ouessant pour sensibiliser le public à l'énergie de demain.

Le SDEF participe, aux côtés de nombreux acteurs publics, à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un réseau intelligent dans le cadre de deux projets ambitieux qui répondent aux enjeux énergétiques d'un territoire isolé et non connecté au continent tel que Ouessant : le programme européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy) et le programme national SMILE (Smart Ideas to Link Energies). En effet, le contexte énergétique à Ouessant, c'est :

- environ 1 700 m³ de fioul brûlé chaque année pour répondre aux besoins électriques ;
- une émission annuelle de CO₂ estimée à 4 500 tonnes ;
- une consommation d'électricité annuelle estimée à 7 000 MWh.

Le SDEF a pu initier un consortium industriel en faveur du développement du projet pilote Smart Island.

Programme européen Interreg ICE (Intelligent Community Energy)

ICE veut concevoir et exploiter un système énergétique inno-

vant de type smart-grid basé sur les énergies renouvelables et donc à très faible empreinte carbone.

Ce système électrique cherche à adapter la gestion de l'offre et de la demande énergétique en temps réel. Le recours à de nouvelles technologies de collecte et de traitement de données de production et de consommation d'énergie ainsi que l'intégration d'un stockage d'électricité permettra de garantir une fourniture d'énergie pérenne sur toute l'île.

Programme SMILE (Smart Ideas to Link Energies)

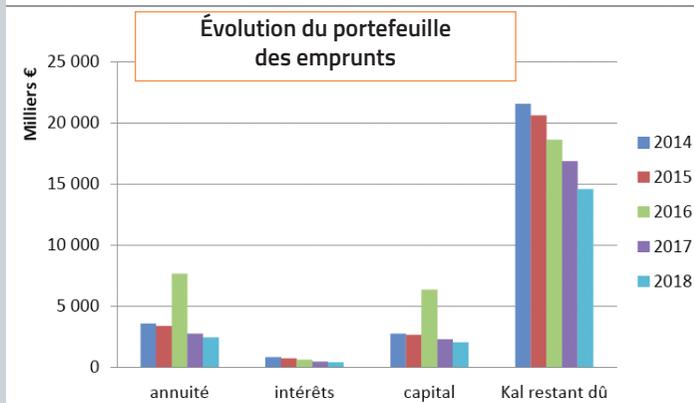
L'objectif de ce programme consiste à contribuer au développement des smart-grids sur les territoires de Bretagne et du Pays de la Loire.

L'objectif économique de SMILE est d'intensifier le déploiement de start-up et de PME-PMI, notamment par association avec des grands groupes et de concentrer le savoir-faire industriel en matière de développement des technologies smart-grid.

LES MOYENS

Conformément à l'article L1612-12 du CGCT, l'arrêté des comptes, constitué par le vote du compte administratif et l'approbation du compte de gestion transmis par le payeur départemental, a été prononcé lors de la séance du comité syndical de mars 2018.

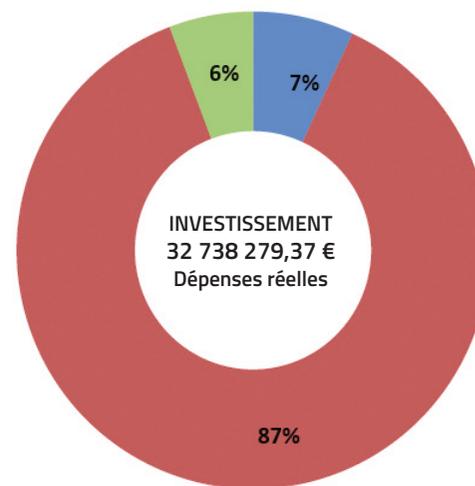
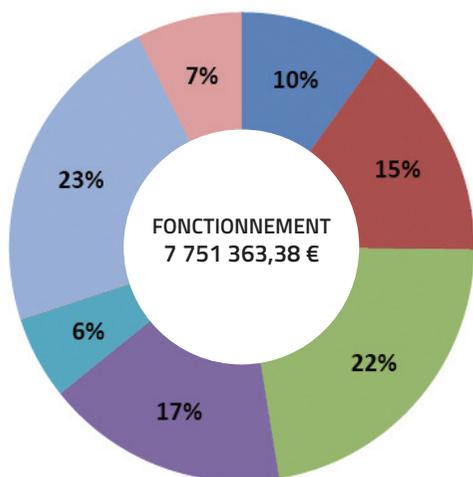
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS



LE BUDGET

LES DÉPENSES

- Frais de gestion générale
- Entretien/maintenance EP
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Reversement TCFE
- Dotations aux amortissements



CHIFFRES

1 180 843,37 €

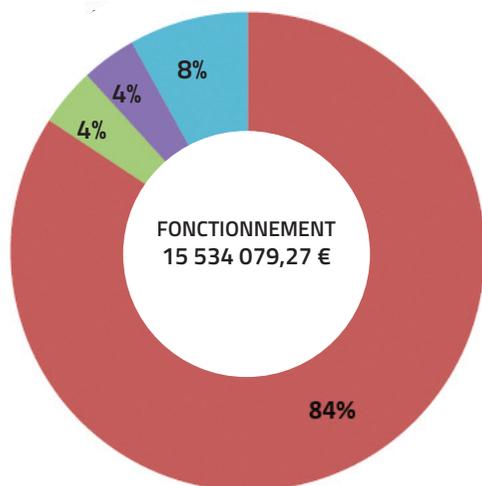
C'est le montant total TTC des dépenses de maintenance et d'entretien des réseaux d'éclairage public, soit **une progression de 23 %** par rapport à 2016.

CHIFFRES

32 738 279,37 €

C'est le montant total TTC des dépenses réelles d'investissements engagés en 2017.

LES RECETTES



- Produits des services du domaine
- Taxe sur l'électricité
- Participation communes EP
- Redevance de concession

CHIFFRES

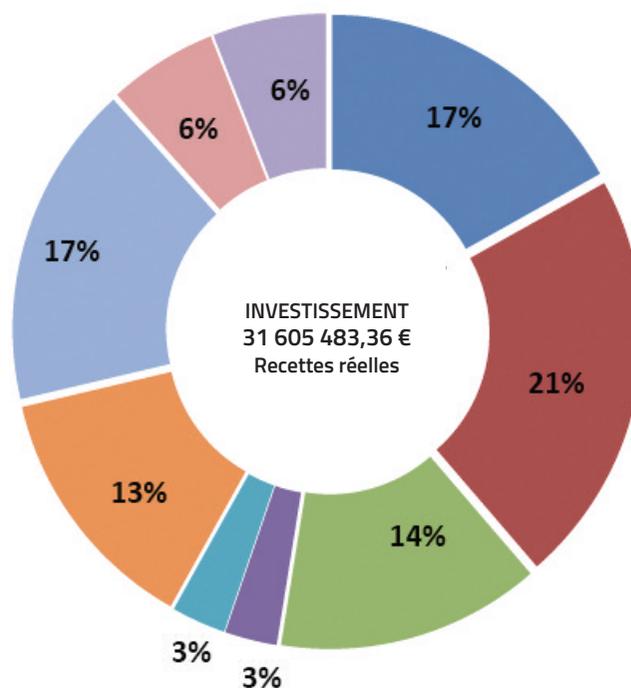
13 085 151,70 €

C'est le montant de la TCCFE perçue en 2017.

CHIFFRES

7%

C'est le pourcentage des remboursements d'emprunt par rapport aux dépenses d'investissement en 2017 (15% en 2016)



- Excédents de fonctionnement capitalisés
- Subvention du FACE
- PCT
- Programme PAMELA
- Redevance Investissement R2
- Participations des collectivités et tiers
- Autres subventions et recettes
- Opérations pour compte de tiers

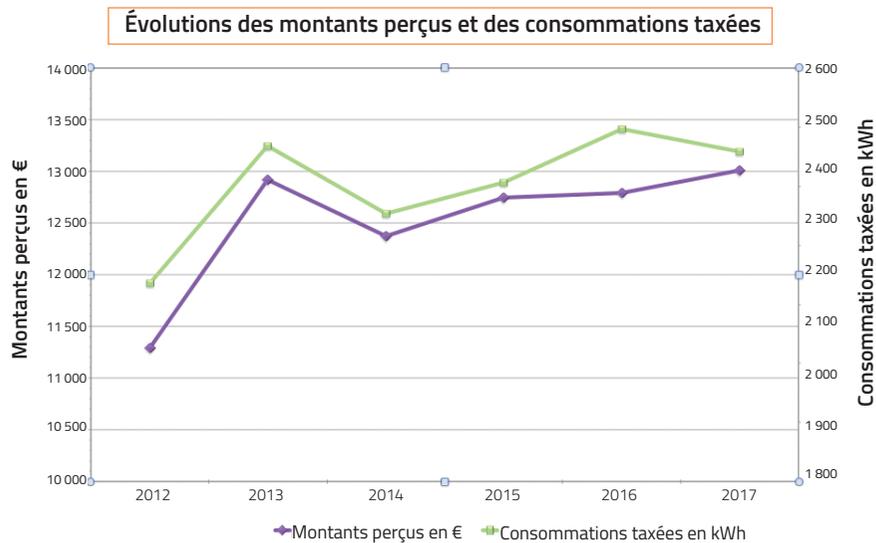
LES MOYENS

LA TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ

ÉVOLUTION DES MONTANTS PERÇUS

Depuis 2015, non seulement le coefficient multiplicateur décidé par le SDEF n'a pas évolué (fixé à 8,50), mais les deux tarifs de base, prévus à l'article L.3333-3 du CGCT et applicables selon le caractère professionnel ou non de la consommation et selon la puissance souscrite, sont également restés stables avec des valeurs respectivement de 0,25 et 0,75 €/MWh. Dans ce contexte de stabilité tarifaire, les montants perçus par le SDEF n'ont que très faiblement progressé

sur cette période. En 2015 et 2016, ils ont été portés par la croissance de la consommation (croissance de respectivement de 2,3 et 4 %) et, en 2017, les montants perçus ont, malgré un recul des volumes consommés de -1,6 % en lien avec des températures hivernales globalement plus élevées que les années passées, été soutenus par une plus forte proportion de consommations assujetties au tarif de 0,75 €/MWh.



ACTUALISATION DES TARIFS EN 2019

Depuis la réforme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, l'actualisation des taxes locales sur la consommation finale d'électricité (TLCFE) ne se fait plus sur le coefficient multiplicateur fixé par les collectivités qui perçoivent ces taxes, mais sur les deux tarifs de base prévus à l'article L.3333-3 du CGCT. Toutefois, l'inflation en France n'avait pas été suffisamment élevée jusqu'ici pour entraîner une hausse perceptible des tarifs, en raison de la règle de l'arrondi. En effet, pour que ces tarifs augmentent d'au moins un centime d'euro par mégawattheure (MWh), la troisième décimale devait être au moins égale à 5.

Mais pour la première fois depuis son entrée en vigueur, ce nouveau dispositif d'actualisation devrait conduire, en 2019, sous l'effet de la progression de l'indice moyen des prix à la consommation (IMPC) hors tabac de l'ensemble des ménages, à une très légère augmentation pour les consommateurs non professionnels raccordés sous une puissance souscrite inférieure ou égale à 250 kVA ainsi que pour les clients professionnels avec une puissance au plus de 36 kVA, le tarif de base passant de 0,75 à 0,76 €/MWh.

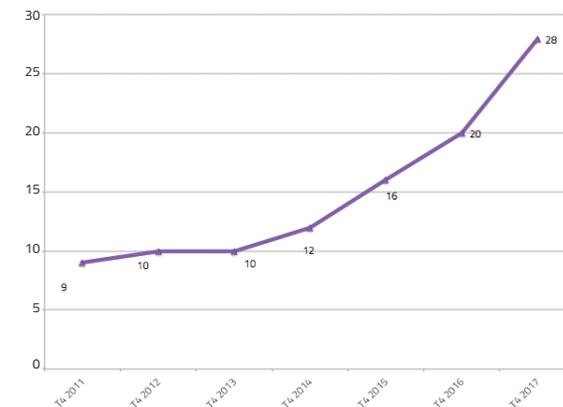
La mise en œuvre de ce nouveau tarif est conditionnée par une modification de l'article L.3333-3 du CGCT avant la fin de l'année, qui sera probablement présentée par le Gouvernement dans le cadre de la discussion du projet de loi de finances pour 2019.

En revanche, le tarif applicable aux sites professionnels raccordés sous une puissance souscrite supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA n'augmentera pas l'an prochain et restera égale à 0,25 €/MWh, la troisième décimale restant inférieure à 5 (0,254 exactement).

PROGRESSION EXPONENTIELLE DU NOMBRE DE FOURNISSEURS

14 ans après l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients professionnels et 11 ans après sa généralisation à tous les clients (y compris les particuliers), le nombre de fournisseurs actifs sur le territoire de perception du SDEF ne cesse de progresser, et cela, sous l'effet de l'arrivée régulière de nouveaux acteurs sur la « scène énergétique française » et sous l'effet de la suppression des tarifs réglementés de vente jaunes et verts ; suppression qui a incité de nombreux gros consommateurs à se tourner vers des fournisseurs alternatifs. Pour mémoire, sur le 4^e trimestre 2011, seuls 9 fournisseurs étaient redevables de taxes auprès du SDEF. À la fin 2017, ils sont 3 fois plus, démultipliant ainsi, dans les mêmes proportions, les actions de contrôle.

Nombre de fournisseurs actifs sur le territoire de perception du SDEF



> Le bilan des contrôles trimestriels (ou de niveau 1)

DONNEES PAR TRIMESTRE DE CONSOMMATION	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017
Total des montants déclarés et perçus	3 095 k€	3 687 k€	3 373 k€	2 846 k€	3 108 k€
Nombre de déclarations devant être transmises (= nombre de fournisseurs connus comme actifs sur le territoire du SDEF)	20	22	23	24	28
Nombre de déclarations reçues	20	22	23	24	28
Nombre de déclarations reçues dans les délais légaux	13	12	18	18	20
Nombre de déclarations reçues après relances	6	8	4	5	5
Retard moyen de transmission (pour les fournisseurs en retard)	20 j ⁽¹⁾	19 j ⁽¹⁾	8 j ⁽¹⁾	7 j ⁽¹⁾	38 j ⁽¹⁾
Nombre de relance par mail ou par téléphone	15	33	9	14	16
Nombre de déclarations reçues sous format tableur	14	11	14	15	17
Nombre d'anomalies constatées suite à contrôle de niveau 1	6	4	6	6	2
<i>Incohérence des montants entre déclarés et versés</i>	0	1	0	0	0
<i>Non-conformité du périmètre de perception</i>	1	0	2	0	0
<i>Non-conformité des coûts locaux actualisés</i>	3	3	3	4	1
<i>Non-conformité des frais de gestion</i>	2	0	1	2	1
<i>Autres</i>	0	0	0	0	0
Nombre d'échanges téléphoniques ou par mail en vue d'une régularisation des anomalies	18	11	14	16	6
Nombre d'anomalies régularisées	6	4	6	4	2

(1)> : Les retards moyens de transmission atteignent des valeurs élevées. Cela est dû non pas à un défaut de relance ou à des relances tardives de la part du syndicat, mais à l'apparition chaque trimestre d'au moins un nouveau fournisseur actif sur son territoire de perception. En l'absence de déclaration, le SDEF n'a finalement connaissance de l'existence de ce nouveau fournisseur qu'au travers des échanges avec la trésorerie (listing P503 notamment ; diffusé, pour sa part, plus d'un mois après les échéances déclaratives). Le syndicat n'est donc en mesure de réclamer au fournisseur les éléments déclaratifs qu'à ce moment-là.

> Le bilan du contrôle annuel (ou de niveau 2)

Ce contrôle s'effectue par recoupement des données des fournisseurs avec les données d'acheminement du distributeur Enedis.

Les résultats de ces contrôles pour les années 2014 et 2015 sont synthétisés dans le tableau ci-dessous :

Fournisseurs d'énergie	2014		2015	
	% écart AVANT contrôle	% écart APRES contrôle	% écart AVANT contrôle	% écart APRES contrôle
	Si % positif, versement fournisseur > à estimation somme due			
ALTERNA	-4,8%	-3,0%	-38,5%	-3,0%
DIRECT ENERGIE SAS	0,0%	1,8%	-1,7%	-1,7%
EDF	1,4%	3,0%	-0,3%	-0,3%
ENALP SAS	-14,1%	-1,1%	-12,1%	-1,1%
ENEL - Energies Libres - Grands Comptes	pas de fourniture		-1,0%	-1,0%
ENERCOOP	-4,6%	-2,7%	-3,3%	-3,3%
ENERGEM	-10,0%	0,3%	46,5%	46,5%
GDF SUEZ	4,8%	6,5%	-3,8%	-3,8%
GEG SOURCE D'ENERGIES	-0,6%	-0,6%	-0,1%	-0,1%
Iberdrola	pas de fourniture		-9,3%	0,0%
LAMPIRIS	-3,1%	0,0%	0,0%	0,0%
PLANETE OUI	-0,1%	1,6%	1,7%	1,7%
PROXELIA	-12,6%	5,0%	0,6%	0,6%
Sélia	-26,2%	-1,7%	3,5%	0,2%
Sowatt	pas de fourniture		-100,0%	0,0%
Uniper	pas de fourniture		-67,9%	2,9%
Vattenfall	pas de fourniture		95,6%	95,6%
Total	1,4%	3,0%	-0,3%	-0,3%

On notera qu'un écart pouvant aller jusqu'à -3 % est tout à fait acceptable et s'explique notamment par des décalages dans le temps entre les relèves du distributeur et l'établissement par les fournisseurs des factures qui en découlent.

LES LEVIERS DE LA COMMUNICATION

LETTRE D'INFORMATION

Le SDEF INFO est la lettre d'information du syndicat. Imprimé à 1 000 exemplaires, il est adressé aux 271 communes adhérentes, aux Pays et Communautés de communes mais aussi aux parlementaires du Finistère et aux partenaires privés. Il est également diffusé lors des événements organisés par le syndicat. On y retrouve toute l'actualité du SDEF, les événements à venir, des points juridiques... En 2017, 2 numéros ont été publiés en mai et en septembre ainsi qu'un numéro spécial en octobre sur les compteurs Linky. Le SDEF INFO est également en consultation et en téléchargement sur le site internet du SDEF : www.sdef.fr.



SITE INTERNET ET NEWSLETTERS

Le site internet du SDEF est avant tout un outil au service des élus des collectivités locales et territoriales qui recherchent une expertise, l'actualité de la transition énergétique, des dossiers documentés pour faciliter la prise de décision, des articles pour se familiariser avec la structuration du syndicat, son fonctionnement, ses missions, ses événements. Sur l'année 2017, on comptabilise une augmentation de 6,25 % de visites sur le site par rapport à l'année dernière.



Une newsletter informe également les 482 abonnés de l'actualité du syndicat. Dans l'arborescence du site figure un onglet « espace adhérent », via lequel les élus peuvent accéder à l'extranet du SDEF et donc au SIG ou au logiciel de gestion des affaires.

CARREFOUR PROFESSIONNEL BREIZH TRANSITION



Les 16 et 17 novembre, le SDEF était engagé, comme partenaire majeur, dans le salon Breizh Transition. Rendez-vous incontournable des professionnels du secteur qui ont pu échanger avec le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot.



BREIZH ELECTRIC TOUR

Les 15 et 16 septembre derniers, le SDEF accueillait 3 étapes de la première édition du Breizh Electric Tour à Quimper, Landivisiau et Saint-Martin des Champs. À Quimper, les pilotes et co-pilotes des 72 véhicules électriques qui avaient pris part à ce rallye, ont été accueillis place Saint-Corentin au cœur d'un village de la mobilité électrique où étaient réunis une quinzaine d'exposants et avaient lieu de nombreuses animations... À l'occasion du Breizh Electric Tour et de la semaine européenne de la mobilité, le SDEF a inauguré à Quimper et à Saint-Martin des Champs, le réseau de bornes de recharges pour véhicules électriques déployé sur tout le territoire finistérien. C'est grâce à ce maillage de 213 bornes que les participants au rallye automobile ont pu découvrir toute la beauté du Finistère en franchissant par exemple le Ménez Hom et le pont de Térénez.



LEXIQUE

- > **ABF** : Architectes des bâtiments de France
- > **ADEME** : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie
- > **AODE** : Autorité organisatrice de la distribution d'électricité
- > **BTHD** : Bretagne très haut débit
- > **CEE** : Certificats d'économies d'énergie
- > **CGCT** : Code général des collectivités territoriales
- > **CRAC** : Compte-rendu d'activité du concessionnaire
- > **Critère B** : Il constitue la durée moyenne de coupure perçue par an par un client basse tension quelle que soit la cause des coupures
- > **CUMAC** : Cumulé actualisé. Le kWh cumac est l'unité quantifiant les certificats d'économies d'énergie
- > **DMA** : Départ mal alimenté
- > **DSLAM** : Multiplexeur d'accès à la ligne d'abonné numérique
- > **DSP** : Délégation de service public
- > **EDF** : Électricité de France
- > **ENEDIS** : Gestionnaire du réseau de distribution public d'électricité (ex. ERDF)
- > **EP** : Éclairage public
- > **EPCI** : Établissement public de coopération intercommunale
- > **FACE** : Fonds d'amortissement des charges d'électrification
- > **FCTVA** : Fonds de compensation de la TVA
- > **FNCCR** : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies
- > **FSL** : Fonds de solidarité pour le logement
- > **FTTH** : Fiber to the home = Fibre optique jusqu'au domicile
- > **GDO** : Gestion des ouvrages
- > **GRDF** : Gaz Réseau Distribution France
- > **ICS** : Informations Commercialement Sensibles
- > **Loi NOME** : Loi du 7 décembre 2010 portant sur la « Nouvelle organisation du marché de l'électricité »
- > **Maître d'œuvre** : Personne physique ou morale chargée de la conception et du suivi de la réalisation d'un ouvrage pour le compte d'un maître d'ouvrage
- > **Maître d'ouvrage** : Personne physique ou morale pour laquelle un projet est mis en œuvre ou réalisé. Il en est le commanditaire. Il définit un cahier des charges et par conséquent les besoins, le budget et le calendrier prévisionnel des travaux
- > **MDE** : Maîtrise de la demande en énergie
- > **MED** : Montée en débit
- > **NRA/NRO** : Nœud de raccordement abonnement/nœud de raccordement optique
- > **PAMELA** : Programme d'amélioration esthétique des lignes aériennes
- > **PBO** : Point de branchement optique
- > **PCAET** : Plan climat air énergie territorial
- > **PCT** : Part couverte par le tarif
- > **PEB** : Pôle énergie Bretagne qui regroupe les quatre syndicats d'énergie breton
- > **PEIM** : Plan Exceptionnel d'Investissements et Maintenance
- > **PTF** : Proposition Technique et Financière
- > **Redevance R2** : Redevance contractuelle dite « d'investissement » fixée par le cahier des charges de concession est versée par ENEDIS au SDEF en fonction des travaux réalisés sur le réseau
- > **Réseau HTB** : Réseau haute tension B. En courant alternatif : $U_n > 50 \text{ kV}$
- > **Réseau HTA** : Réseau haute tension A ou moyenne tension. En courant alternatif : $1 \text{ kV} < U_n \leq 50 \text{ kV}$
- > **Réseau BT** : Réseau basse tension. En courant alternatif : $50 \text{ V} < U_n < 1 \text{ 000 V}$
- > **SDE** : Syndicat départemental d'énergie
- > **SIG** : Système d'information géographique
- > **SRCAE** : Schéma Régional Climat Air Énergie
- > **TCCFE** : Taxe communale sur la consommation finale d'électricité
- > **TICFE** : Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité
- > **TSE** : Tarifs sociaux de l'énergie
- > **TPN** : Tarif de première nécessité
- > **TST** : Travaux sous tension
- > **TURPE** : Tarif d'utilisation du réseau public d'électricité
- > **VRG** : Valorisation des remises gratuites



Siège

9 ALLÉE SULLY
CS 44 004
29337 QUIMPER CEDEX



Antenne Nord

ZONE DE KERVEN
29400 LANDIVISIAU